



Association légalement enregistrée : n° 2367-29 juin 2010-Ministère de 'Administration territoriale

Coordinateur provisoire : Agbéyomé Messan KODJO

Siège social provisoire de l'Association CVU au Togo : Rue Kpondavé, Tokoin Forever BP 519 - Lomé, Préfecture du Golfe, Togo -

Tél : + 228 226 93 41 Courriel : info@cvu-togo.org - Internet : www.cvu-togo.org

Représentation internationale : Courriel : info@cvu-togo-diaspora.org - Internet : www.cvu-togo-diaspora.org

AFRIQUE	BENIN Affaire ICC-SERVICES au Bénin, une escroquerie à la MADOFF	2010.07.24
AFRIQUE	Soudan Bachir de retour au Soudan après avoir défié la CPI au Tchad	2010.07.23
AFRIQUE	ECONOMIE CAMEROUN Culture champignon comestible un héritage chinois qui gagne du terrain	2010.07.24
AFRIQUE	ECONOMIE «Je recommande l'Afrique aux investisseurs patients, le nouveau marché émergent»	2010.07.24
AFRIQUE	ECONOMIE «En Afrique, les étrangers critiquent l'arrivée des Chinois»	2010.07.24
AMERIQUE LATINE	CEPALC Les liens commerciaux avec la Chine aident l'Amérique latine à se redresser après la crise	2010.07.22
ASIE	CHINE PCC insiste sur la prise de décision collective dans la lutte anti-corruption au sein des entreprises	2010.07.24
publiques		
ASIE	CHINE Pénurie de main d'œuvre en Chine	2010.07.23
MONDE	COMMERCE OMC Gare aux conflits liés à l'accès aux matières premières	2010.07.24
MONDE	ECONOMIE Un coup Dagong que les Etats ne peuvent ignorer	2010.07.25
MONDE	ETATS UNIS Renseignement américain entre KAFKA et IONESCO	2010.07.24
MONDE	ONU Navi PILLAY, un œil pour veiller le monde	2010.07.23
TOGO	AGRICULTURE 37 millions de dollars du FIDA en faveur d'un projet d'appui agricole	2010.07.23
TOGO	CULTURE Et si l'Etat décrète EVALA une fête nationale ?	2010.07.24
TOGO	DIASPORA Comment contribuer ?	2010.07.24
TOGO	ENVIRONNEMENT Bilan de la Journée Africaine de l'Ecologie	2010.07.23
TOGO	ENVIRONNEMENT 20-21 Juillet à Tsévié l'ABC est lancé au Togo	2010.07.23
TOGO	ENSEIGNEMENT L'éducation Enjeu de Développement	2010.07.25
TOGO	GOVERNANCE Apurement de la dette publique intérieure du Togo et la grande escroquerie au ministère des Finances Vers le détournement de 64 milliards de francs CFA	2010.07.24
TOGO	IMPUNITÉ Tavo AMORIN 18 ans après, l'assassin court toujours	2010.07.23
TOGO	MICROFINANCE L'« affaire ReDeMaRe ». M. AMOUSSOU-KPETO, expert en Banque-Finances « Cette donne illustre tout simplement le désarroi dans lequel vit le Togolais lambda » !	2010.07.24
TOGO	POLITIQUE Démêlés judiciaires D'AGBEYOME La Nature n'oublie jamais de châtier ses enfants !	2010.07.25
TOGO	POLITIQUE Il faut sauver le soldat Jean-Pierre FABRE !	2010.07.25
TOGO	POLITIQUE Marche du FRAC Un premier contact secret entre des chancelleries et le FRAC	2010.07.25
TOGO	POLITIQUE Silence ! Les ministres « AGO » toujours au pas du RPT	2010.07.25
TOGO	POLITIQUE Entre légalité et intrigues politiques Epée de Damoclès sur les manifestations du FRAC	2010.07.24
TOGO	POLITIQUE Bénin, Ghana, Mali, Niger, tous au secours du Togo !	2010.07.23
TOGO	POLITIQUE Essodeina PETCHEZI nommé à la présidence	2010.07.25
TOGO	POLITIQUE Le processus électoral au Togo	2010.07.23
TOGO	POLITIQUE Qui dit qu'il n'y a pas de dictature au Togo !	2010.07.23
TOGO	SOCIÉTÉ DROGUE Un ancien Épervier écroué en Chine pour trafic de drogue	2010.07.25
TOGO	TRANSPORTS Intracommunautaires L'UEMOA va supprimer les barrages routiers	2010.07.23



AFRIQUE BENIN FINANCES Affaire ICC-SERVICES au Bénin, une escroquerie à la MADOFF

La classe politique et la société béninoise sont actuellement agitées par une crise sans précédent dans le pays. Il s'agit d'une escroquerie organisée sur la base des chaînes pyramidales, mais qui est masquée par un pseudo "placement d'argent".

Des milliers de personnes sont spoliées, appâtées par les intérêts à vous couper le souffle. Cette affaire que d'aucuns qualifient de "scandale du siècle" éclabousse toute la société béninoise et agite vigoureusement la classe politique.

Il faut remonter plus loin en 2009 quand la BCEAO, la banque centrale de la zone franc CFA de l'Afrique de l'Ouest, a sonné l'alarme pour attirer l'attention des banques et du gouvernement sur cette affaire de placement d'argent.

Ces entreprises dénommées structures de placement d'argent ont essaimé dans tout le Bénin en quelques mois. On en dénombre une centaine, avec toutes les catégories ONG, SARL, SA et que sais-je encore? Le système consiste à placer une somme d'argent pour une durée déterminée à des taux avoisinant les 200% dans certains cas. Parmi les victimes, on remarque des personnes de toutes les catégories socio-professionnelles et de tous les âges.

Cette escroquerie bien organisée par ICC - SERVICE bénéficiait de la bénédiction et de la protection de certains barons du régime en place dans les milieux de l'exécutif et du judiciaire.

Les dessous de cette affaire ont été révélés quand la machine n'arrivait plus à payer ses engagements vis à vis de ses clients. C'est alors que les vrais déballages ont commencé entraînant dans ses flots le limogeage du Ministre de l'intérieur M. Armand ZINZINDOHOUE et le Procureur Général tous deux en intelligences avec ICC-SERVICE. Il faut signaler que ces deux personnes ne sont que l'arbre qui cache la forêt, car des centaines de personnes sont impliquées dans cette spoliation organisée. On les retrouve dans toutes les sphères de la vie politique, professionnelle et sociale.

Les rebondissements ne font que commencer. Les jours à suivre seront riches en informations..... **A SUIVRE.....**

24 juillet 2010 -



AFRIQUE SOUDAN Bachir de retour au Soudan après avoir défié la CPI au Tchad

Le président soudanais Omar Hassan al Bachir est rentré au Soudan vendredi après avoir défié la Cour pénale internationale, qui a émis un mandat d'arrêt contre lui, en visitant le Tchad, membre de la CPI et censé théoriquement procéder à son arrestation.



OMAR HASSAN AL BACHIR rentre au soudan sans encombre

Le président tchadien Idriss Déby a déroulé le tapis rouge pour accueillir son homologue soudanais qui a passé trois jours à N'Djamena, portant un coup à la crédibilité de la CPI.

L'avion de Bachir a atterri à l'aéroport de Khartoum vendredi soir. Le ministre des Affaires étrangères, Ali Karti, qui a accompagné Bachir au Tchad, a fustigé les pays européens et Washington, qui, bien que n'étant pas membre de la CPI, a estimé que le Tchad devait coopérer avec cette instance pénale internationale.

"Cette cour est devenue une cour européenne destinée à juger les Africains", a déclaré Karti aux journalistes. "Les Africains l'ont rejetée avec force et c'est ce qui compte pour nous."

L'Union africaine, qui accuse la CPI de cibler l'Afrique, a appelé ses Etats membres à ne pas coopérer avec elle.

La CPI a émis un mandat en mars 2009 à l'encontre de Bachir pour crimes de guerre et crimes contre l'humanité. Elle a lancé un second mandat contre lui en juillet dernier pour génocide.

Opheera McDoom et al Tayyib Siddig; Marine Pennetier pour le service français

23 juillet 2010 -

Chine-Nouvelle.com AFRIQUE ECONOMIE CAMEROUN Culture du champignon comestible: un héritage chinois qui gagne du terrain

Par Telesphore MBONDO LE 19.07.2010 À 06:49 | © 2010 [CHINE NOUVELLE](#)

Introduite au Cameroun en 1991 par une équipe de coopérants chinois malgré une période de désintéressement (1996-2002), la culture du champignon autrefois ignorée des Camerounais passionne et attire de plus en plus le monde rural qui a finalement trouvé en elle une source de revenus.

Au-delà des moyens déployés par l'Etat du [Cameroun](#) à travers la mise en place du projet de développement de la filière champignon (PDFC) afin de reprendre la technique avec un budget de 40 millions de FCFA en 2010 (environ 80 000 dollars US), l'intérêt observé porte aussi les marques du coordonnateur dudit projet qui, à travers de multiples stages effectués en Chine, a su adapter les techniques culturelles de cette plante aux réalités du monde rural camerounais.

"Nous avons déjà formé plus de 6.000 myciculteurs au centre d'Obala et dans des centres de relais existants aujourd'hui dans 7 provinces du [Cameroun](#)", a affirmé vendredi à Xinhua Antoine Ninkwango Temoka, coordonnateur du PDFC, précisant que plus d'une centaine des personnes formées sont des permanents et que la plupart d'entre eux pratiquent l'activité de manière saisonnière.

Mais, poursuit-il, "depuis deux ans, nous sommes saturés par les demandes en formation à la fois des paysans et des écoles d'agriculture qui souhaitent transmettre la technique à leurs étudiants", dit-il.

Pour ce titulaire d'une licence en sciences naturelles option botanique, à la tête du PDFC depuis janvier 1996 après le départ des Chinois, la technique telle que laissée par la mission chinoise demandait de gros moyens pour se lancer dans la culture. "Il m'a fallu 10 ans de travaux pour adapter la culture aux réalités du monde rural camerounais qui n'a pas toujours de moyens", souligne-t-il.

Ces travaux contenus dans de nombreux ouvrages qu'il a publiés ont permis, selon lui, aux paysans de s'intéresser davantage à la culture. Il s'agit de : "La culture du champignon pleurote" (2001) ; "La multiplication de la semence des champignons" (2004) ; "Pourquoi et comment cultiver le champignon" (2006) ; "La consommation de champignon" (2007) ; "Comment devenir myciculteurs" (2008), etc. Pour montrer l'exemple aux indécis et mieux cerner les difficultés que rencontrent les producteurs, M. Ninkwango Temoka a créé son propre champ de production de champignon à Obala, ville rurale de la région du Centre, située à une quarantaine de kilomètres de la capitale camerounaise et également siège du PDFC.

"A travers cette expérience, je me retrouve très souvent avec les producteurs afin de trouver ensemble des solutions durables aux problèmes que nous rencontrons tous et qui ne sont pas toujours dictées par notre hiérarchie", explique-t-il. Inscrit à l'Institut Confucius de Yaoundé où il étudie la langue chinoise, le coordonnateur du PDFC souhaite à travers cet apprentissage mieux approfondir ses connaissances dans la lecture de nombreuses publications chinoises concernant la culture de cette plante encore appelée mycélium afin de doper sa production au [Cameroun](#).

Antoine Ninkwango Temoka ne tarit pas d'éloges à l'endroit de la coopération chinoise qui, à travers l'introduction de la culture du champignon dans son pays, permet aujourd'hui à de nombreux Camerounais de gagner de l'argent à travers cette activité.

"Nous sommes aujourd'hui quasiment les seuls en Afrique centrale à détenir ce savoir", dit-il, ajoutant que la coopération chinoise est plus pratique et concrète. " C'est une coopération qui apprend aux populations à se prendre en charge elles-mêmes", affirme-t-il.

Mais, en dehors du champignon, il souhaite voir la Chine introduire également les techniques culturelles du bambou de Chine dont les pousses sont beaucoup consommées en Chine, des fleurs, le riz afin de permettre aux jeunes Camerounais de varier leurs sources de revenus.

Pour M. Ninkwango Temoka, né en 1957 à Bamendou (Dschang), région de la région de l'Ouest du [Cameroun](#), il n'est pas question pour lui d'abandonner cette technique, car, les gouvernements camerounais et chinois ont beaucoup investi sur lui. "Je dois en retour transmettre aux autres ce que j'ai reçu. Le plus encourageant étant la forte demande en formation que nous recevons en ce moment", souligne-t-il.

De plus en plus, poursuit-il, les pays d'Afrique centrale (Centrafrique, Congo-Brazzaville) sollicitent le PDFC pour s'initier à ce savoir-faire. Riche en vitamines, en protéines et en acides aminés, le champignon connaît aujourd'hui une production moderne dans presque toutes les régions du pays (7 sur 10), selon le coordonnateur du PDFC.

"C'est une activité passionnante malgré de lourds investissements à consentir avant la production", a déclaré fin février à Xinhua Thierry Fotso, jeune Camerounais d'une trentaine d'années formé par le PDFC. "Une fois qu'on a aimé cette activité, il est difficile qu'on l'abandonne, car, elle est très rentable", a poursuivi le jeune homme basé à Yaoundé. Vendu au bord des routes, aux marchés ou dans des supermarchés, cet aliment s'affirme aujourd'hui comme faisant parties des habitudes culinaires des Camerounais. Dans des restaurants et des hôtels, il fait de plus en plus partie des plats prisés et recommandés par les clients, notamment des végétariens.

Mais, la production du [Cameroun](#), inférieure à 50 tonnes l'an, constitue un sérieux handicap pour la demande locale de plus en plus forte, selon Antoine Ninkwango. "Même si nous produisons 100 tonnes, elles seront toutes écoulées, vu la forte demande que nous recevons régulièrement des hôtels et des restaurants", confie-t-il.

Son prix, variant entre 2000 et 3000 francs CFA le kilogramme sur le marché (environ 4 à 5 USD), reste encore inaccessible pour la plupart des Camerounais. En dehors des lourds investissements (achat d'un concasseur, box d'inoculation, les raffles de maïs), la disponibilité des semences améliorées est aussi un épineux problème pour les cultivateurs.

La semence de base s'obtient gratuitement et uniquement à Obala. Pour cette année, le projet se propose de créer trois pôles de production de semences en formant des jeunes. Il s'agit de l'Adamaoua dans le septentrion, l'Ouest et le Littoral du pays. Pour doper la production et encourager les jeunes à s'intéresser davantage à l'activité, le ministère camerounais de l'Agriculture et du Développement rural a accordé le 25 juin dernier, des appuis financiers d'une valeur de 5,5 millions de francs CFA (environ 11 000 dollars US) à plus de 50 producteurs permanents.

LE TEMPS AFRIQUE ECONOMIE «Je recommande l'Afrique aux investisseurs patients, c'est le nouveau marché émergent»



Michel Juvet. (veroniquebotteron.com)

Un banquier engagé Michel Juvet a un fil rouge les pays émergents

Ram Etwareea et Sandrine Hochstrasser samedi 24 juillet 2010

Dans sa carrière de banquier, Michel Juvet suit un fil rouge: les pays émergents, avant même qu'ils ne deviennent des pôles de croissance et des acteurs incontournables dans les enjeux économiques planétaires. Au départ, c'était l'Asie. Aujourd'hui, c'est aussi l'Afrique. Sa conviction à l'égard de ce continent est profonde. C'est à ce titre qu'il s'investit personnellement dans Les Afriques, hebdomadaire économique et financier spécialisé édité à Genève. Il est membre de la Commission consultative de coopération internationale au développement du Conseil fédéral.

Michel Juvet, membre de la direction de la banque Bordier à Genève, s'exprime sur l'économie africaine et note que les besoins de matières premières de pays comme la Chine, l'Inde et le Brésil ont changé la donne pour le continent

Le Temps: L'Afrique est généralement associée à la misère, à la guerre et autres catastrophes. Mais, apparemment, ça bouge. Vraiment?

Michel Juvet: Il faut reconnaître les profonds changements économiques sur l'ensemble du continent depuis les années 2000. La croissance est soutenue. Alors qu'elle était quasiment inexistante, elle est passée à 5% en moyenne durant les dix dernières années. En 2010, la croissance en Europe sera de 1,5%, aux Etats-Unis de 2,5%, et en Afrique de 5% en moyenne, bien qu'il y ait d'énormes différences entre pays.

Quant à la dette publique, en pourcentage du PIB, à l'exception du Zimbabwe, elle est bien plus soutenable qu'en Europe. En Afrique du Sud, elle est de 35%. Au Maroc ou en Tunisie, elle est proche de 50%, alors qu'en Europe on s'approche des 100%. L'Afrique n'a plus de soucis d'endettement public à présent. C'est un avantage majeur. En cas de ralentissement de la conjoncture internationale, l'Afrique peut s'endetter et poursuivre ses dépenses. Il faut préciser que les pays les plus pauvres ont profité des abandons de dette effectués par les pays européens.

Dernier élément à relever: la montée en puissance des pays émergents comme le Brésil et la Chine, qui manifestent leur intérêt pour les matières premières africaines. L'Afrique représente 2% du PIB mondial alors que 12% de la population de la planète y habitent et, si aujourd'hui sa part dans le commerce global est faible (2%), elle commence à croître grâce justement à ces échanges Sud-Sud. A l'image de l'Asie, qui a décollé notamment grâce à l'aide au développement, aux investissements directs et aux capitaux.

Association légalement enregistrée : n° 2367-29 juin 2010-Ministère de 'Administration territoriale

Coordinateur provisoire : Agbéyomé Messan KODJO

Siège social provisoire de l'Association CVU au Togo : Rue Kpondavé, Tokoin Forever BP 519 - Lomé, Préfecture du Golfe, Togo -

Tél : + 228 226 93 41 Courriel : info@cvu-togo.org - Internet : www.cvu-togo.org

Représentation internationale : Courriel : info@cvu-togo-diaspora.org - Internet : www.cvu-togo-diaspora.org

– Peut-on dès lors se demander si l'aide n'a pas freiné le décollage en Afrique?

– Malheureusement, on ne peut pas tirer un vrai bilan. Les conclusions vont dans les deux sens. D'un côté, il y a le Burkina Faso, un des pays les plus aidés au monde (l'aide publique y représente 15% de son PIB ou 100 dollars par habitant), qui n'a pas décollé. De l'autre, l'Égypte, le Maroc ou le Ghana, qui n'ont pas été plus aidés et qui sont à la tête de la croissance économique en Afrique. Peut-on conclure que l'aide a pénalisé le Burkina Faso? Ce serait une simplification extrême. Sans cette aide, ce pays serait probablement encore plus pauvre. Elle a aidé les populations, mais n'a pas apporté de développement. En revanche, les nouvelles pratiques de soutien budgétaire ont permis une meilleure gouvernance. Le facteur de développement, ce n'est pas l'aide, mais les flux de capitaux. Il n'empêche que l'aide reste importante pour beaucoup de pays, car elle représente encore 8 à 10% du revenu national. Or, avec la crise, les pays donateurs réduisent leurs budgets d'aide. L'Afrique ne pourra pas atteindre les fameux Objectifs du millénaire. Il ne faut pas oublier l'argent des émigrés africains. Leur apport représente entre 30 et 40% des flux de capitaux qui arrivent en Afrique subsaharienne.

– Quel a été le rôle de l'aide multilatérale?

– Dans un premier temps, le Fonds monétaire international a eu un rôle destructeur et de remise à plat par le biais des fameux programmes d'ajustement structurel, extrêmement pénibles pour les populations. Le FMI n'a pas lancé le développement, mais il a aidé à mettre en place un système qui a permis d'accueillir les capitaux et de retrouver la croissance.

– La corruption est un obstacle, non?

– Les freins sont nombreux. A commencer par la bonne gouvernance, l'éducation, la propriété foncière et les infrastructures. Là, les exemples de l'Afrique du Sud ou du Maroc sont intéressants. Ces pays ont investi dans les infrastructures, ce qui leur a permis de passer à la vitesse supérieure. Dans l'ensemble du continent, ces infrastructures (ports, route, rail) manquent terriblement. Le transport des marchandises est plus cher et moins sûr entre pays africains qu'entre pays asiatiques.

– Comment l'Afrique a-t-elle traversé la crise?

– Il y a deux facteurs de transmission de la crise: le facteur commercial et le facteur financier. Dans leur malheur, les pays africains n'ont été concernés que par le premier. Les échanges commerciaux se sont effondrés. Heureusement, les banques africaines n'étaient pas impliquées dans la crise des «subprime», ce qui leur a permis de rester au-dehors de la contagion financière internationale. Pour la première fois et grâce à leurs finances publiques en meilleur état, les pays africains ont pu faire des programmes de relance pour prendre le relais de la demande étrangère. Depuis, avec la reprise mondiale, les exportations ont repris.

– Désormais l'Afrique attire des investisseurs? Qui sont-ils?

– Les bourses attirent l'investisseur international qui a un portefeuille, qui veut diversifier ses actifs et qui veut profiter du boom des matières premières et de la croissance. Il place sur les valeurs cotées, mais il rencontre des difficultés de liquidités ou d'accessibilité. La taille des différents marchés boursiers africains est limitée. Au Maroc, la capitalisation boursière pèse 65 milliards de dollars (68 milliards de francs), celle de l'Égypte 45 milliards et celle du Nigeria 40 milliards. A titre de comparaison, la capitalisation boursière

de la Thaïlande est proche de 200 milliards et celle de Nestlé de 150 milliards. Des fonds de placement sont disponibles, mais ils se concentrent essentiellement en Afrique du Sud, au Maroc et en Egypte, trois pays observés en priorité par les investisseurs.

Il y a une autre catégorie d'investissement, plus intéressante parce qu'elle est plus rémunératrice et plus importante pour le développement: les fonds de private equity. On en trouve aujourd'hui d'origine européenne mais également sud-africaine. Moins visibles, ils financent directement les entreprises n'ayant pas accès aux marchés des capitaux, peu développés en Afrique. Il est intéressant d'observer que l'aide publique des Etats développés intègre de plus en plus ces fonds comme instrument de développement. Même la Libye s'y intéresse et construit en ce moment un véhicule de placement de ce type. La conjonction de toutes ces sources fait que les flux de capitaux continueront à alimenter le développement en Afrique.

– Quels sont l'état et le potentiel des places financières en Afrique?

– Etant donné la taille réduite de ces marchés, l'intérêt à se mettre ensemble est évident, mais le regroupement des bourses a de la peine à se concrétiser. Beaucoup d'entreprises de taille moyenne ne sont pas cotées. Forcément, avec le développement économique, cela va évoluer. Ce qui est intéressant d'observer déjà aujourd'hui, c'est que les grandes capitalisations ne concernent pas que les matières premières: on trouve des entreprises de télécommunications, de construction, de grande distribution et des banques. A l'avenir, l'idéal serait que les autres pays moins avancés suivent ces exemples. Ceux qui ont des matières premières doivent financer l'émergence d'autres secteurs.

LE TEMPS AFRIQUE ECONOMIE «En Afrique, les étrangers critiquent l'arrivée des Chinois»

Ram Etwareea et Sandrine Hochstrasser samedi 24 juillet 2010

Michel Juvet se prononce sur l'influence chinoise

Le Temps: Quel avenir pour l'agriculture? L'Afrique peut-elle se nourrir et qu'en est-il des achats de terres par des étrangers?

Michel Juvet: Le potentiel est là lorsqu'on voit ce que les entreprises chinoises ou indiennes ont réalisé en Ethiopie. On se souvient que ce pays souffrait régulièrement de pénuries alimentaires dramatiques. Les terres vendues sont aujourd'hui productives. Mais la question de la répartition des revenus agricoles entre investisseurs locaux et étrangers se pose. Est-ce que vendre ses terres est vraiment une source de développement? Le fait de donner à un pays étranger une partie de son propre territoire n'est pas nécessairement néfaste. C'est surtout une question de prix et de conditions. Dans le domaine de l'énergie, c'est la même question. Les pays pétroliers offrent des concessions à des entreprises étrangères; ces dernières apportent de la technologie, et la production démarre. Les recettes doivent permettre aux pays de faire de nouveaux investissements. Le Nigeria a mis ainsi en place des jumelages de sociétés locales aux sociétés étrangères qui veulent pratiquer de nouveaux forages.

– Quel est l'apport de la Chine en Afrique?

– Le commerce avec la Chine a décuplé en dix ans, passant de 10 milliards à 100 milliards de dollars. C'est considérable et positif. Mais tous les étrangers critiquent l'arrivée des Chinois. Les Libanais, très présents en Afrique de l'Ouest, les voient d'un mauvais œil et dénoncent une recolonisation. Cela montre que la concurrence était nécessaire et que les habitudes prises doivent évoluer. En revanche, la population locale s'en réjouit. Les produits chinois sont moins chers et les créations d'emplois suivent. L'influence chinoise est donc positive, mais elle change aussi la perception que les Africains ont du modèle économique idéal. Si cette influence chinoise réussit à créer la croissance, les mentalités des Africains vont bifurquer et les exemples du libéralisme ou de la démocratie seront remis en question.

– L'Afrique a-t-elle de la peine à se faire connaître auprès des investisseurs?

– Oui. Elle devrait organiser des événements internationaux, comme l'Afrique du Sud l'a fait avec le Mondial. Ces événements apportent une couverture médiatique qui fait venir les investisseurs. Les gouvernements devraient faire des tournées internationales pour aller vanter leur économie. L'image est cruciale. L'Afrique doit vanter ses forces, non ses faiblesses. Les concerts de charité, qui font la promotion de la pauvreté du continent, ne l'aident pas à se développer. Il faudrait des concerts de promotion économique!

– L'Afrique du Sud est-elle un modèle pour le reste du continent?

– Je ne crois pas qu'il y ait un modèle à suivre. L'Afrique du Sud a ses propres spécificités, que l'on ne retrouve pas dans le reste de l'Afrique. Il y a des différences de culture et de religion également qui ne permettent pas de calquer ce modèle en particulier. Je crois plutôt dans l'influence des pôles de croissance et de référence, autour du Maroc, de l'Egypte, ou de l'Afrique du Sud par exemple.

Chine-Nouvelle.com AMERIQUE LATINE CEPALC Les liens commerciaux avec la Chine aident l'Amérique latine à se redresser après la crise

LE 22.07.2010 À 08:03 | © 2010 [CHINE NOUVELLE](#)

Le renforcement des liens commerciaux avec la Chine a contribué à ce que l'Amérique latine se redresse après la crise financière mondiale, a déclaré mercredi la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes ([CEPALC](#)).

Alicia Barcena, secrétaire exécutive de la [CEPALC](#), a tenu ces propos en publiant l'Etude économique sur l'Amérique latine et les Caraïbes de 2009- 2010.

Selon elle, ces dernières années, la Chine est devenue un partenaire commercial très important de l'Amérique latine et des Caraïbes, surtout pour le Brésil, le Venezuela, l'Argentine, le Chili, Cuba et le Pérou.

"Il est évident que la Chine continuera à être une économie très dynamique et à attirer les importations", a indiqué Barcena.

Elle a pensé que l'Amérique latine devait analyser la possibilité d'exporter vers la Chine davantage de produits à valeur ajoutée, afin de réaliser un profit plus important dans le cadre des échanges commerciaux avec la Chine.

Elle a proposé que les pays exportateurs puissent envisager de vendre l'huile de soja, au lieu d'exporter directement du soja.

"Si la région commence à intégrer davantage de valeur ajoutée aux produits qui sont exportés actuellement vers la Chine, elle obtiendra un profit énorme", a-t-elle annoncé.

Chine-Nouvelle.com ASIE CHINE le PCC insiste sur la prise de décision collective dans la lutte anti-corruption au sein des entreprises publiques

LE 18.07.2010 À 11:12 | © 2010 [CHINE NOUVELLE](#)

La Commission centrale du Contrôle de la [Discipline](#) du Parti communiste chinois (PCC) a ordonné récemment aux entreprises publiques d'améliorer leur mécanisme de prise de décision collective, en vue de lutter contre la [corruption](#) et de réduire les risques financiers.

La commission et le ministère de la Supervision indiquent dans une circulaire conjointement publiée dimanche que les entreprises publiques doivent établir des protocoles détaillés de prise de décision.

La semaine dernière, la Chine a annoncé qu'elle allait introduire de nouvelles procédures de prise de décision collective dans les entreprises publiques influentes et rentables.

Selon ces nouvelles procédures, les décisions importantes, les nominations de chefs exécutif, de cadres à des position-clé, les projets majeurs, et les décisions liées à de grandes sommes d'argent doivent désormais être décidés conjointement par la direction collective.

La commission demande aux inspecteurs, aux départements chargés de l'organisation et aux organes supervisant les biens publics de renforcer la formation, la gestion et la supervision du personnel concerné.

La commission s'engage également à "sanctionner rigoureusement" ceux qui violent les règles.

La circulaire réaffirme la détermination du pays à encadrer les responsables de ses entreprises publiques rentables.

En 2009, trente-cinq cadres supérieurs de plusieurs grandes entreprises publiques -dont l'ancien président du géant pétrolier Sinopec, Chen Tonghai- ont été accusés de [corruption](#). Parmi eux, 31 ont été impliqués dans des affaires pour un préjudice moyen s'élevant à 110 millions de yuans (16,2 millions de dollars).

Chine-Nouvelle.com ASIE CHINE Pénurie de main d'œuvre en Chine

LE 23.07.2010 À 18:53 - MODIFIÉ LE 23.07.2010 À 19:21 | © 2010 CHINE INFORMATIONSLa pénurie de [main d'oeuvre](#) en Chine n'a jamais été aussi criante en Chine. Après le licenciement l'année dernière de millions d'ouvriers suite à la crise des subprimes, la tendance s'est complètement renversée.

Pour faire face à cette situation de crise, les usines sont obligées d'augmenter les salaires. Dans les boîtes d'intérim, le coût par heure d'un ouvrier est passé de 0.95 usd par heure à 1.17 usd après le nouvel an chinois.

Une récente enquête menée par le journal Southern Metropolis Daily de Guangzhou a ainsi montré que plus de 20% des travailleurs migrants de Dongguan ne reviendraient pas après la Fête du Printemps, du fait de salaires relativement bas. Le salaire minimum des ouvriers à Dongguan est fixé à 1 000 yuans par mois. La moyenne devrait se situer entre 1 500 et 2 000 yuans par mois.

Lors d'un salon de l'emploi à Shenzhen le 21 février 2010, seules 1 000 personnes sont venues chercher du travail. On essaie aussi la cooptation : 200 yuans à chaque ouvrier qui présenterait un candidat à l'embauche.

Explication à cette pénurie si brusque :

- une économie qui s'améliore après une année 2009 difficile, ce qui augmente les besoins des marchés dérivés et accroît tout naturellement la demande en main-d'oeuvre (la plupart des commandes concerne les entreprises à fort taux de [main d'oeuvre](#))
- des salaires trop bas : les usines hésitent encore à faire répercuter la hausse des salaires (tôt ou tard inévitable) sur leurs clients, principalement américains et européens mais ça se saurait tardé. La faiblesse des salaires n'incite pas les ouvriers à continuer leur vie de labeur
- deux mouvements de fonds qui arrivent à maturité actuellement : la politique de l'enfant unique par famille introduite en 1977 et le développement de l'enseignement secondaire (2 millions d'étudiants en 2000, 6.4 millions cette année). Ces deux phénomènes contribuent à faire baisser le taux de [main d'oeuvre](#) immédiatement disponible
- la nouvelle politique d'aménagement du territoire en Chine pour le développement des régions intérieures au pays (construction d'autoroutes par exemples). Du coup, les ouvriers trouvent plus facilement qu'auparavant du travail même dans leurs provinces reculées et y restent, préférant cette qualité de vie au travail de forçat dans les fabriques de la cote est de la Chine
- un changement structurel qui s'est produit au sein de la main-d'oeuvre rurale. Les jeunes de la génération post-80 et de la génération post-90 sont devenus la force principale des demandeurs d'emplois mais elles ont des exigences et des aspirations différentes de leurs prédécesseurs et un grand nombre d'entre eux ne désirent pas être un simple ouvrier de production.

LE TEMPS MONDE COMMERCE OMC Gare aux conflits liés à l'accès aux matières premières

[Ram Etwareea](#) samedi 24 juillet 2010

L'OMC veut des règles entre pays producteurs et consommateurs

L'accès aux matières premières a toujours été une source de conflits entre nations. Pour éviter de nouvelles tensions, les Etats doivent trouver des compromis commerciaux mutuellement avantageux.

C'est en substance le message du Rapport 2010 sur le commerce mondial publié simultanément vendredi à Genève et à Pékin par l'Organisation mondiale du commerce (OMC). Le message part du fait que tous les Etats ne sont pas dotés de matières premières et que ceux qui en ont les utilisent parfois comme arme pour promouvoir leurs intérêts politiques ou commerciaux.

Position dominante

Les exemples ne manquent pas. En 1973, les pays arabes avaient utilisé l'arme du pétrole contre l'Europe et les Etats-Unis en représailles à leur soutien à Israël. Plus récemment, l'Indonésie a interdit l'exportation du rotin, ce qui a paralysé l'industrie de meubles en Italie. En 2008, Bruxelles s'est dit prêt à combattre tous les obstacles à l'accès aux matières premières et a mis en place une diplomatie spécialisée pour assurer l'approvisionnement de ses usines. L'ancien commissaire européen au Commerce Peter MANDELSON avait plaidé pour que le commerce du pétrole soit régi par les règles de l'OMC, contre les intérêts de l'Organisation de pays exportateurs du pétrole (OPEP). Leur position dominante leur permet d'influencer les prix. Enfin, en juin 2009, les Etats-Unis et l'Union européenne ont déposé une plainte à l'OMC, accusant la Chine de restreindre l'exportation de terres rares, essentielles à l'électronique. L'affaire n'est de loin pas réglée.

C'est dans ce contexte que l'OMC plaide en faveur des règles pour éviter les conflits entre pays producteurs et consommateurs de matières premières et les invite à négocier des compromis. En 2008, le commerce des matières premières a représenté 3700 milliards de dollars, soit 24% du commerce mondial ou encore six fois plus qu'en 1998.

L'OMC a par ailleurs revu à la hausse ses prévisions de commerce mondial à +10% en 2010, contre -12% en 2009.

LE TEMPS MONDE ECONOMIE Un coup Dagong que les Etats ne peuvent ignorer

Andreas Höfert* lundi 26 juillet 2010



Les Européens en rêvaient, les Chinois l'ont fait: une agence de notation non anglo-saxonne que les marchés devront prendre au sérieux. Alors que les Standard & Poors, Moody's et autre Fitch s'évertuent à tirer sur les ambulances que sont les pays du sud de l'Europe – justifiant ainsi leur réputation d'être à la fois pompiers pyromanes et de ne prévoir qu'à posteriori un défaut de crédit – l'agence chinoise Dagong Global Credit Rating s'est penchée sur la dette souveraine des pays occidentaux.

Et là, plus de tabou. Les Etats-Unis se retrouvent avec une note de AA, le Royaume-Uni et la France avec AA –, l'Italie, l'Espagne et la Belgique avec A–. L'Allemagne, le Canada et les Pays-Bas s'en sortent un peu mieux avec la même note que la Chine: AA +. Le maximum, AAA, n'est accordé qu'à la Suisse, à la Norvège et à l'Australie ainsi qu'à quelques petits pays.

On pourra ironiser quant au bagage idéologique d'une telle démarche réalisée par une agence que nous Occidentaux soupçonnerons – probablement à juste titre – d'être dépendante du pouvoir chinois. Mais force est de constater qu'il s'agit bien d'un miroir très peu flatteur que nous tend l'Empire du Milieu. Avec des dettes d'Etat qui devraient atteindre les 100% du produit intérieur brut d'ici deux ou trois ans, les Etats-Unis, le Royaume-Uni et la France vont probablement voir leurs notations réduites dans un avenir proche. En effet, il n'y a jusqu'à présent jamais eu d'Etat présentant des dettes supérieures à 100% de leur PIB et bénéficiant d'une notation AAA de leurs emprunts.

Dagong ne fait donc qu'anticiper. Et c'est bien la moindre des choses que l'on demandera à une agence de notation. Sur ce point, les Chinois se révèlent autrement plus crédibles que les agences anglo-saxonnes. Lorsqu'on sait en plus que la Chine est détentrice d'environ mille milliards de dollars de dette publique américaine, on pourra même s'étonner de la témérité de Dagong, tant sa notation pourrait avoir un impact négatif sur la valeur des avoirs publics chinois.

Enfin, ceux qui sourient à l'idée d'une agence chinoise susceptible un jour de peser sur les marchés ne devraient pas oublier que Dagong représente un pays créancier. Au contraire, S & P, Moody's et Fitch viennent de pays débiteurs. Si vous prêtez de l'argent, préférez-vous vous-même juger de la qualité de l'emprunteur? Ou faites-vous confiance aux dires de celui-ci? Les notations de Dagong sont un nouveau signe du glissement progressif et inexorable du pouvoir économique mondial vers l'Orient et les marchés émergents. En fin de compte, celui qui paye est toujours celui qui décide.

* Economiste en chef, UBS.

LE TEMPS MONDE ETATS UNIS Renseignement américain entre KAFKA et IONESCO

Stéphane Bussard samedi 24 juillet 2010

L'hypertrophie de l'appareil sécuritaire des Etats-Unis, révélée par une enquête du «Washington Post», peut être un poison pour la démocratie

Cinquante mille rapports produits chaque année, des dépenses qui culminent à 75 milliards de dollars, une communauté de 850 000 personnes. Depuis les attentats du 11 septembre 2001, l'attaque la plus traumatisante qu'ait connue l'Amérique sur son sol, les services de renseignement américains ont plus que doublé de volume. Une enquête de deux ans menée par le Washington Post révèle pour la première fois de façon globale l'hypertrophie de l'appareil sécuritaire. Cela n'aurait rien de préoccupant si la Maison-Blanche et le Congrès n'avaient pas perdu le contrôle du phénomène. Un certain James Clapper le reconnaît: «Un seul être dans l'univers sait ce que font nos espions: Dieu.» James Clapper n'est pas n'importe qui: il est pressenti par Barack Obama pour devenir le nouveau patron des renseignements.

Plusieurs causes expliquent ce développement anarchique. A commencer par le fonctionnement autistique de la bureaucratie, où chaque baronnie défend ses prérogatives et ses augmentations de budget au détriment d'une action concertée. Son statut de superpuissance déclinante et sa confrontation à de nouvelles menaces plus diffuses ont déstabilisé l'Amérique. L'Etat sécuritaire est apparu comme la réponse rassurante au djihad international. Il découlait d'une idéologie néoconservatrice, qui a laissé croire que la démocratie américaine se suffisait à elle-même et qu'elle pouvait évoluer murée dans l'illusion de l'omniscience et de l'omnipotence. On a cru qu'il suffisait de créer un Département de la sécurité intérieure pour donner une cohérence à la lutte contre le terrorisme. Or le renseignement ne dépend pas que de la quantité de données accumulées, mais aussi de leur qualité. La récente tuerie de Fort Hood, orchestrée par un officier djihadiste au cœur de l'armée, a démontré de façon douloureuse que les lacunes systémiques du renseignement perdurent et que les Etats-Unis ne sont pas plus sûrs aujourd'hui qu'il y a une décennie.

Soucieux de ne pas apparaître comme des pacifistes naïfs, démocrates et républicains se doivent dès lors de réaffirmer le rôle du politique. Livré à lui-même, sans vision stratégique, le renseignement peut devenir un poison pour la démocratie.

LE TEMPS MONDE ONU Navi PILLAY, un œil pour veiller le monde

Angélique Mounier-Kuhn



Navi Pillay. (Eddy Mottazz)

Etudiante pendant le régime d'apartheid, la Sud-Africaine est parvenue, à force d'ambition et de volonté, aux cimes de l'ONU. Haut-commissaire aux droits de l'homme à Genève, elle se veut la voix audible des persécutés de la planète

Dites simplement «Navi». Personne n'a jamais appelé la haut-commissaire des Nations unies aux Droits de l'homme par son prénom de naissance, Navanethem. «Pas même (sa) mère.» Il la destinait pourtant à son impressionnante trajectoire de juriste internationale. De celles qui transportent, à condition d'y mêler volonté et ambition, des quartiers pauvres de Durban, le port sud-africain où [Navi Pillay](#) est née en 1941, aux cimes de l'appareil onusien. «Navanethem est un prénom tamoul très traditionnel, qui veut dire neuf justices. Il signifie aussi «quelque chose de précieux», explique-t-elle.

A 69 ans, Navi Pillay n'entend pas arrêter de sitôt de jongler avec les impératifs d'un agenda ballonné. A peine rentrée de New York, elle ouvre les portes de son bureau du [Palais Wilson](#), le siège du [Haut-Commissariat](#) situé en lisière du lac. La pièce est vaste, lumineuse et ordonnée. Il y règne une chaleur assommante; le bâtiment n'est pas climatisé. Pimpante dans sa robe noire à motifs cachemires rouges et roses, Navi Pillay n'en semble pas le moins du monde affectée. Sûr, cette dame aux cheveux courts sait garder la tête froide.

Un mot pourtant, [Harvard](#), où elle fut la troisième étudiante de couleur d'Afrique du Sud à décrocher une bourse, et la voilà basculée dans ses souvenirs de jeunesse qu'elle évoque volublement. Le chemin jusqu'au sanctuaire du savoir américain fut ardu: après avoir obtenu un premier diplôme en droit à [l'Université du Natal](#), sa province, la jeune femme à la peau brune voit ses ambitions contrariées. «On ne m'a pas laissé poursuivre. En 1962, le régime d'apartheid a édicté la loi sur l'éducation universitaire séparée. J'ai vraiment pensé que cela signifiait la fin de ma carrière.» Et puis, par chance, un ministre finit par lui donner le feu vert qu'un autre lui avait refusé. Elle reprend ses études de droit. Un établissement réservé aux non-Blancs s'ouvre, qui n'a d'université que le nom. «Elle était hébergée dans un entrepôt à

Association légalement enregistrée : n° 2367-29 juin 2010-Ministère de 'Administration territoriale

Coordinateur provisoire : Agbéyomé Messan KODJO

Siège social provisoire de l'Association CVU au Togo : Rue Kpondavé, Tokoin Forever BP 519 - Lomé, Préfecture du Golfe, Togo -

Tél : + 228 226 93 41 Courriel : info@cvu-togo.org - Internet : www.cvu-togo.org

Représentation internationale : Courriel : info@cvu-togo-diaspora.org - Internet : www.cvu-togo-diaspora.org

pommes de terre. Il y avait une petite librairie. Pour le cours sur le droit des affaires, par exemple, nous n'avions qu'un seul livre à nous partager à 13. Nous l'empruntions à tour de rôle, pour une heure.» En 1967, elle ouvre son propre cabinet. «Le marché du travail ne nous était pas accessible. Personne ne m'aurait donné d'emploi.» Elle défend les victimes noires du régime blanc; elle se fait l'avocate de membres de [l'ANC](#), emprisonnés à vie à [Robben Island](#). «Certains m'ont dit: emmène les archives de notre procès aux Etats-Unis pour voir ce qu'en disent leurs avocats et leurs juges.»

Partir. Ainsi a germé l'idée. «Dans un journal, j'ai trouvé une annonce qui invitait des étudiants de couleur à faire acte de candidature pour une bourse à Harvard. Voilà comment j'y suis arrivée, en 1981. C'est un endroit étrange pour un pauvre, où on croise des sultans et des fils de roi.» Elle y reste une année. Elle y retournera quatre ans plus tard pour parachever son cursus d'un doctorat en sciences juridiques.

Au début des années 1990, son pays referme le chapitre sombre de la ségrégation institutionnalisée pour s'ouvrir à l'avenir. Nelson Mandela est sorti de prison, il remporte la première élection multiraciale. En 1995, son gouvernement nomme Navi Pillay juge à la Haute Cour d'Afrique du Sud. Elle est la première femme de couleur à endosser cette fonction, mais l'abandonne aussitôt pour devenir juge au [Tribunal pénal international pour le Rwanda](#), en Tanzanie. «Certains ont été déçus que je quitte le pays. Je l'ai fait parce que des ONG internationales m'ont pressée.»

Elle imagine alors qu'elle ne passera qu'une année [à Arusha](#). Elle y restera huit ans, dont quatre à présider le tribunal. Là-bas, «l'Histoire s'est écrite. Pour la première fois, le génocide était jugé. Depuis Nuremberg, plus aucun compte n'avait été rendu à un tel niveau. La justice pénale internationale est devenue une réalité.»

La juriste ne se laisse pas facilement entraîner sur le terrain des impressions personnelles. Elle pétrit ses mains, l'ombre fugace de l'émotion passe sur son visage, mais sa voix reste égale: «Je croyais avoir vu suffisamment de souffrances et de tortures en Afrique du Sud. Mais rien ne m'avait préparée à ce que nous entendions quotidiennement. Un témoin racontant ses sept enfants morts, une femme violée, abîmée à vie, les 40 membres assassinés d'une même famille. C'est la principale leçon que j'ai apprise: quelle que soit votre propre souffrance, votre malaise, les gens ont besoin de vous. Ils ont besoin de justice.» Elle poursuit: «Bien sûr nous sommes des juges, entraînés à garder une certaine distance. Mais certains détails ne peuvent s'oublier. Il ne s'agit pas que de souffrance, mais aussi du courage de tous ceux qui en ont sauvé d'autres. La cruauté d'un côté, l'héroïsme de l'autre. Voilà ce qui nous inspire.»

En 2003, cette femme du Sud remet les pieds au Nord, en Europe. Précisément à La Haye, où s'installe [la Cour pénale internationale](#) dont elle devient un des 18 juges. Puis en juillet 2008, la rumeur insistante se concrétise. Ban Ki-moon, le secrétaire général de l'ONU, la nomme à Genève, à la tête du Haut-Commissariat aux droits de l'homme pour succéder à [la Canadienne Louise Arbour](#).

Aujourd'hui à mi-mandat, [Navi Pillay est devenue, d'après le journal Forbes, la 64e femme la plus puissante de la planète](#). Un adoubement qui l'indifférerait s'il ne mettait l'accent sur la défense des droits de l'homme. Il est une victoire dont elle se pique plus que toute autre depuis qu'elle gouverne l'institution: avoir mené à bien [Durban II, la conférence mondiale sur le racisme qui s'est tenue à Genève en avril 2009](#). La précédente, en 2001 à Durban, avait viré à la cacophonie. «Durban est ma ville natale. J'ai été choquée que son nom devienne un gros mot.»

La Sud-Africaine ne s'encombre pas de clinquant: elle n'arbore qu'une paire discrète de boucles d'oreilles en or et une montre au poignet. Elle ne s'embarrasse pas plus de considérations faussement modestes. Si

Association légalement enregistrée : n° 2367-29 juin 2010-Ministère de 'Administration territoriale

Coordinateur provisoire : Agbéyomé Messan KODJO

Siège social provisoire de l'Association CVU au Togo : Rue Kpondavé, Tokoin Forever BP 519 - Lomé, Préfecture du Golfe, Togo -

Tél : + 228 226 93 41 Courriel : info@cvu-togo.org - Internet : www.cvu-togo.org

Représentation internationale : Courriel : info@cvu-togo-diaspora.org - Internet : www.cvu-togo-diaspora.org

Durban II a été couronnée par l'adoption à l'unanimité d'une déclaration finale réaffirmant la volonté des 182 Etats présents de lutter plus efficacement contre le racisme et les discriminations basées sur la couleur, la race ou le sexe, c'est, dit-elle, parce qu'elle a payé de sa personne. «Mon équipe avait la connaissance et le talent, j'ai fourni le leadership et la motivation.» Un second succès lui tient à cœur. Elle est parvenue à porter son combat pour les droits de l'homme jusqu'au Conseil de sécurité. «Le haut-commissaire a toujours été empêché de s'exprimer devant lui à cause de cette notion selon laquelle le lieu des droits de l'homme serait Genève et non pas New York. Or, je me suis adressée deux fois au Conseil de sécurité. La seconde fois, pas plus tard que mercredi dernier. J'ai parlé de la protection des civils dans les conflits armés. Lorsque le Conseil se penche sur des guerres, il traite de questions de sécurité et de paix. Il les reliera dorénavant aux droits de l'homme. A mon sens, on ne peut pas séparer les deux.»

Sous une apparence sèche, Navi Pillay s'est imposée en voix des victimes, les persécutés du monde entier: martyrs de conflits, femmes, homosexuels ou boucs émissaires de régimes iniques. Lorsque son propre pays organise le Mondial de football, elle n'a de pensées que pour «les 40% de Sud-Africains qui vont au lit tenaillés par la faim. Cela me préoccupe qu'un pays en développement ait dépensé autant d'argent à construire des stades onéreux.»

Et l'an passé, alors que la guerre s'achevait au Sri Lanka dans un déluge de feu et de sang, elle a été la première officielle de l'ONU à s'alarmer de possibles crimes contre l'humanité. Cela vaut à cette Africaine d'ascendance tamoule d'être brocardée à Colombo en conspiratrice malfaisante. A cette évocation, la haut-commissaire darde un regard noir: «J'ai appelé sans relâche à une enquête internationale. Mon mandat est la protection et la promotion des droits de l'homme. Il me permet d'avoir un œil sur tout ce qui se passe dans le monde. Tout ce que nous demandons est la justice. Il est dans l'intérêt du gouvernement du Sri Lanka de coopérer. Si rien de mal n'a été commis, tant mieux, la suspicion sera écartée. Mais les gens ont besoin de savoir ce qui est arrivé à leurs familles.»

Entre deux causes tragiques, Navi Pillay sait se ménager des trêves. Elle aime Genève, pour «la beauté physique de l'endroit, et l'hospitalité des Suisses à notre endroit, nous les internationaux». Elle évoque avec gaieté les rencontres du Lipstick Club, ce cercle improvisé par une vingtaine de femmes ambassadrices à Genève, qui se reçoivent à tour de rôle. Jeune, elle aurait aimé apprendre le français, qu'elle dit comprendre sans le parler. Mais, dans son pays, l'Alliance française l'a éconduite: «Nous n'enseignons qu'aux Blancs.» C'était il y a longtemps. Elle n'a pas eu une minute, depuis, pour plonger dans les livres de cours.

Des quartiers pauvres du port sud-africain de Durban aux cimes de l'appareil onusien

1941 Naissance à Durban, dans la province du Natal en Afrique du Sud.

1967 Première femme à ouvrir une étude d'avocate dans sa province.

1981 Décroche une bourse pour étudier le droit à Harvard.

1995 Devient juge au Tribunal pénal international pour le Rwanda, puis présidente en 1999.

2003 Nommée juge à la Cour pénale internationale.

2008 Ban Ki-moon la nomme haut-commissaire aux Droits de l'homme. LT



TOGO AGRICULTURE 37 millions de dollars du FIDA en faveur d'un projet d'appui agricole

vendredi 23 juillet 2010 - Le Fonds international de développement agricole (FIDA) débloquera environ 37 millions de dollars en faveur d'un projet d'appui agricole de six ans élaboré par le gouvernement togolais, a-t-on appris jeudi au ministère togolais de l'Agriculture.

Ce projet, dont le coût global est estimé à 100 millions de dollars, vise à améliorer la productivité des petites exploitations agricoles dont le riz, le maïs et le manioc dans les zones les plus défavorisées.

Le projet devra être soumis, pour une dernière étude, aux institutions financières dont la Banque ouest-africaine de développement (BOAD) et la Banque d'investissement et de développement de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BIDC).

Selon Messan Ewovor, ministre togolais de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche, le programme pourra démarrer à partir de la campagne 2011-2012. **Xinhua**



7/24/2010 - **Ce n'est pas un phénomène nouveau dans la vie des Togolais. Les festivités culturelles des rites Evala ont pris une envergure surdimensionnée avec l'avènement des Gnassingbé au pouvoir d'Etat. Avec Gnassingbé père, les Togolais de gré ou de force suivaient en live dans la Kozah ou en différé sur la TVT, deux semaines de chaudes empoignades. Avec Gnassingbé fils, l'affluence et l'engouement sont les mêmes. La seule différence est que la fête a subi la réduction d'une semaine. N'empêche, une bonne semaine suffit largement à Gnassingbé Faure et ses affidés de s'éclater au maximum dans la belle et calfeutrée ambiance.**

Contrairement aux autres fêtes traditionnelles du Togo où au meilleur des cas le chef de l'Etat assiste à l'ouverture ou à la clôture, dans le cas d'espèce des Evala, M. Gnassingbé Essozimna Faure est présent en chair et en os dans la quinzaine de cantons de la Kozah durant toute la semaine. Comme c'est le chef qui donne le bon ou le mauvais exemple, c'est selon, tout l'exécutif et toute l'administration apportent leur soutien « indéfectible » à Faure en se transportant à Kara, la capitale des Evala. Des attitudes retorses et discriminatoires qui battent en brèche l'assertion populaire des historiens selon laquelle « aucune civilisation n'est supérieure à une autre, elles sont seulement différentes ».

Comme si la grande mobilisation et ses conséquences désastreuses sur l'économie du pays ne suffisaient pas, M. Gnassingbé a annoncé en début de semaine que très prochainement, les Evala seront mis sur satellite pour une accessibilité à tout le monde entier. Aujourd'hui, quoi qu'on dise, les Evala sont une période de vacances et de défoulement pour les autorités togolaises dans laquelle des moyens colossaux de l'Etat sont investis. Une double perte pour le Togo qui non seulement voit toute l'administration paralyser, mais aussi est contraint d'investir pour rendre belle et agréable la fête. Un paradoxe qui conforte malheureusement la position de ceux qui estiment que le Togo ne connaîtra guère d'évolution sous les Gnassingbé qui préfèrent mobiliser le peuple pour chanter et danser pendant que la misère chronique s'empare de tout le pays. Vu l'affluence et les moyens déployés, d'aucuns estiment que ce serait meilleur que l'Etat décrète Evala une fête nationale.

Le Correcteur

 icilome TOGO DIASPORA Comment contribuer ?

Je sens l'âme d'une invitation à écrire... l'âme d'une incitation à la vigilance permanente. Assez d'entendre qu'aucun dialogue n'est possible au Togo. Fini les je-vous-l'avais-bien-dit ! Il faut sortir de l'école des ressentiments et marcher vers le Togo, là où il est étalé de tout son long –de Lomé à Cinkassé, et le relever d'une nouvelle intelligence et pour une nouvelle posture. Le président togolais qui devrait appeler ses véritables adversaires ne semble toujours pas avoir compris l'importance et la symbolique du verbe et de la communication; ce défi reste pourtant à sa portée. Il le demeure toujours.

Le Togo n'en peut plus d'attendre. Il lui faut renouer avec la raison, toutes les raisons. La nation n'est pas une donnée, encore moins un cadeau du ciel. Il se forge particulièrement dans les moments chauds et difficiles, et à coup de délibérations citoyennes, et en risquant davantage la démocratie : la seule certitude qui reste pour le salut du Togo.

Il y a un rôle nouveau à attribuer à la politique au Togo; c'est de l'utiliser comme un moyen pour venir à bout de nos suffisances d'abord, venir à bout de nos insuffisances ensuite; venir à bout de nos erreurs et de nos errements de ces vingt dernières années. Il en est ainsi, il est possible de penser ainsi car, par nature, la politique est pratique, la politique est l'art du possible. Et, lui donner une mission et un rôle de combler nos carences, c'est l'élever au niveau des ambitions de tous les Togolais d'avoir un pays autre, un État qui marche en rangs serrés, une République, une démocratie.

Il faut prendre le Togo là où il est, là où il se retrouve après ces années et mettre la politique à son service comme un levier. Mais il est vrai que tout cela ne peut se faire sans la bonne foi et loin de la tromperie qui a trop marqué la politique au Togo.

Il faut alors redéfinir un objectif commun et partagé, en termes d'étapes graduelles parfois anodines, sur lesquelles de larges consensus peuvent se faire. Et ainsi, par pallier, progresser vers l'objectif principal.

Il ne s'agit plus de jouer un Togo contre un autre, ni le nord contre le sud, ni la démocratie contre la dictature, ni les bons contre les mauvais, ni le RPT contre l'UFC, ni les forts contre les faibles encore moins les Faure contre les Fabre. Il s'agit de faire le Togo à partir du Togo, de faire le Togo avec les seuls matériaux disponibles : les Togolaises et les Togolais tels qu'ils sont et non tels que l'on voudrait qu'ils soient.

Finis les citoyens qui aiment rester dans la salle d'attente de leur propre pays; finis les donneurs de leçons et les sceptiques; finis les je-vous-l'avais-bien-dit; finis les seules-les-armes-feront-le-changement-au-Togo; finis les vous-me-donnerez-des-nouvelles-de-ce-Togo-dans-vingt-autres-années. Il faut remettre la main à la pâte, remettre la main à la patrie Togo.

L'esprit de révolte, désormais sublimé dans les marches hebdomadaires aboutissant sur les sables fins de Lomé et les pages Internet de la diaspora, doit quitter ce confort et emprunter le chemin de la convergence patriotique. Nul ne mettra fin ainsi aux marches, aux veillées et aux incantations virtuelles sur les sites Internet, certes; pas plus les arrêts des tribunaux que les arrêtés ministériels. Mais une certaine catégorie de personnes, les politiques, d'un côté comme de l'autre, doivent savoir qu'ils ne peuvent véritablement s'en tenir qu'à la seule force de leur imagination, la seule force de leur intelligence à mettre au service d'une solution de sortie de crise au Togo... C'est une invitation à l'éveil patriotique.

Pierre S. Adjété Québec, Canada 23 juillet 2010

Association légalement enregistrée : n° 2367-29 juin 2010-Ministère de l'Administration territoriale

Coordinateur provisoire : Agbéyomé Messan KODJO

Siège social provisoire de l'Association CVU au Togo : Rue Kpondavé, Tokoin Forever BP 519 - Lomé, Préfecture du Golfe, Togo -

Tél : + 228 226 93 41 Courriel : info@cvu-togo.org - Internet : www.cvu-togo.org

Représentation internationale : Courriel : info@cvu-togo-diaspora.org - Internet : www.cvu-togo-diaspora.org

Journée Africaine de l'Ecologie

Juillet 23rd, 2010 at 20:54 - Ruben BOSSENDJU, délégué TOUS VIVANTS Afrique dresse, ci-dessous, le bilan de la célébration de la première Journée Africaine de l'Ecologie qui précise et amplifie notre pensée et nos actions.

Merci et félicitations à Ruben pour la pleine réussite de ces journées.

TOUS VIVANTS

Bilan de la célébration de la Première Journée Africaine de l'Ecologie.

Le plaisir de servir la Planète et ses habitants

Organisation – débats – conférences -

La célébration de la Première Journée Africaine de l'Ecologie s'est bien passée,

Cette journée a eu un impact très positif. Les retombées sont très positives, telles que :

- 1) la mobilisation de certaines associations autour du réseau GRETO , ayant adhéré à la philosophie du Biocentrisme
 - 2) l'élaboration et l'exécution d'une série des projets, à savoir :
 - La mise n place de poubelles et l'entretien de celles qui existent déjà
 - La sortie officielle et médiatisée de la Ligue Africaine pour les Droits du Vivant (la LIAREV) qui se penchera aussi sur les droits des animaux, des végétaux bref, de toutes formes de vie, une innovation au Togo et en Afrique, cette sortie est prévue entre le 08 et 12 Aout.
 - Le reboisement dans la préfecture de Moyen Mono, dans la région de plateau à plus 200 km de Lomé, travaux qui se feront avec les 10 groupements paysans de l'ONG ASOL-Togo dans 9 villages de cette préfecture
 - Adresser des lettres de compassion à l'Ambassade des Etats d' Amérique par rapport au réchauffement et des lettres de félicitation à l'Ambassade de France par rapport à la demande des quatre députés Français qui ont écrit au Président de l'Assemblée pour demander à ce que la nourriture végétarienne soit préparée dans les restaurants du Parlement
 - La conscientisation sur le réchauffement climatique, les OGM, les Pesticides, l'Agriculture biologique, la violence faite sur toutes formes de vie etc...
 - La conscientisation sur le régime Vegan
 - La conscientisation sur les valeurs du biocentrisme
- Pour réaliser ce projet, une coordination composée de 12 associations est mise en place et une équipe de rédaction des projets composée de 12 personnes des différents membres

Association légalement enregistrée : n° 2367-29 juin 2010-Ministère de 'Administration territoriale

Coordinateur provisoire : Agbéyomé Messan KODJO

Siège social provisoire de l'Association CVU au Togo : Rue Kpondavé, Tokoin Forever BP 519 - Lomé, Préfecture du Golfe, Togo -

Tél : + 228 226 93 41 Courriel : info@cvu-togo.org - Internet : www.cvu-togo.org

Représentation internationale : Courriel : info@cvu-togo-diaspora.org - Internet : www.cvu-togo-diaspora.org

Etant donné que ces projets sont des répliques aux problèmes qui constituent la gangrène qui ronge la planète et ses habitants, les participants à cette célébration de la première Journée Africaine de l'Écologie se sont concertés et ont trouvé comme sources de financement, le Parlement togolais, le Gouvernement et la Présidence togolais ; c'est-à-dire il sera demandé officiellement à chaque député une de 10 euro (6.550 Fcfa), au Président de l'Assemblée 20 euro (13.000 Fr cfa), chaque Ministre 15 euro (9.825 Fr CFA) et 20 Euro pour le Premier Ministre 20 euro (13.000 Fr cfa), au Président de la République 30 euros (1.9650 Fr cfa), une manière d'impliquer les autorités au combat écologique au Togo.

La fibre écologique au fin fond de chacun des participantes et participants, nous pousse à faire encore beaucoup de Biocentristes.

C'est un mode de vie, une philosophie qui répond aux besoins d'un monde qui se cherche dans le processus de son amélioration.

Bilan financier,

Le réseau GRETO TOUS VIVANTS Afrique remercie les contributions des amis Européens pour leurs participations financières. De la Belgique nous avons eu 150 euros, de la France 30 euro et de l'Allemagne 150 euro, nous nous sommes endettées pour couvrir le budget et avons aussi pu bénéficier de la contribution de certains amis sur place. Merci donc à ceux qui ont aidé l'Afrique à célébrer sa première journée écologique. Croire en ce que nous faisons, renforce d'avantage notre engagement pour la bonne cause, pour la promotion du biocentrisme et pour un monde écologiquement viable.

Il nous faudra rembourser 150 euro d'ici la fin du mois. Le déficit de cette première édition est donc de 150 euro.

[Observation du Président de TOUS VIVANTS

Toute participation aussi minime soit-elle est la bienvenue.

Il vous faudra 10 minutes au plus au guichet de votre agence bancaire pour remplir l'imprimé de transfert en euros à l'aide des renseignements ci-dessous.

Vous pouvez aussi prendre contact avec Jean-Claude Hubert : Président de TOUS VIVANTS : jc.hubert@wanadoo.fr

Association bénéficiaire : ASOL-Togo

Adresse : 30215 LOME . TOGO

Motif du versement : Journée Africaine de l'Écologie Banque du bénéficiaire ; Ecobank

BIC-code swfit : ecoctgtg

Association légalement enregistrée : n° 2367-29 juin 2010-Ministère de l'Administration territoriale

Coordinateur provisoire : Agbéyomé Messan KODJO

Siège social provisoire de l'Association CVU au Togo : Rue Kpondavé, Tokoin Forever BP 519 - Lomé, Préfecture du Golfe, Togo -

Tél : + 228 226 93 41 Courriel : info@cvu-togo.org - Internet : www.cvu-togo.org

Représentation internationale : Courriel : info@cvu-togo-diaspora.org - Internet : www.cvu-togo-diaspora.org

Adresse de la banque : 20 avenue Sylvanus Opympio – BP ; 3302 Lomé TOGO

IBAN/ Compte N° :

Code pays : Tg

Compte N° : 7090141404482601

(Frais bancaires inférieurs à 5 euros.)

Merci, un grand merci – Le Président de TOUS VIVANTS]



Ruben BOSSENDJU
TOUS VIVANT Afrique
ONG ASOL –TOGO
Réseau GRETO
00228 92 99 94

**TOGO ENVIRONNEMENT 20-21 Juillet à Tsévié l'ABC est lancé au****Togo**

Jeudi, 22 Juillet 2010 16:05 kiki

20-21 Juillet à Tsévié : l'ABC (adaptation à base communautaire) est lancé au Togo au cours d'un Forum National

Les communautés à la base doivent s'adapter aux changements climatiques qui constituent un enjeu de taille pour les habitants de notre planète. Dans le but de mettre les sociétés vulnérables au courant des réalités de l'heure, JVE International (Jeunes Volontaires pour l'Environnement), avec le soutien d'EMIS, a organisé un Forum d'Adaptation à Base Communautaire (ABC), à l'endroit des populations à la Base. Ce forum a eu lieu en partenariat avec MDBAJEJ, MAEP, MERF, l'Assemblée Nationale, ITRA, INADES Formation, IDID, IAVS les 20 et 21 Juillet dernier.

Les locaux de L'Hôtel St George de Tsevié, ont servi de cadre pour ce tout premier forum national d'ABC organisé au Togo après le Maroc, le Sénégal et le Niger qui ont jeté les bases de l'ABC sur le continent africain. Avec la participation d'une soixantaine de personnes, ce forum a notamment connu la présence d'imminentes personnalités du gouvernement, des parlementaires, des acteurs de la société civile, les représentants de chefs de village, des paysans pour ne citer que ceux là. La cérémonie d'ouverture fut lancée par le Directeur du Cabinet du Ministère du Développement à la base, donnant ainsi la voix à plus d'un, présent lors de cet événement hors-paire de se prononcer sur les réalités quotidiennes des communautés les plus vulnérables. Plusieurs communicateurs ont défilé avec des présentations allant de la **Vulnérabilité de l'agriculture togolaise** à la notion d'**Intégration rapide de l'ABC dans les plans et projets de développement au Togo**, en passant par le **Rôle des acteurs dans le renforcement de capacité, la vulnérabilité et le genre, l'enfance et la mal adaptation** ETC...

Deux commissions ont été formées ; la première le mardi après midi sur les *secteurs prioritaires de l'ABC au Togo, le Diagnostic de la vulnérabilité communautaire et le débat communautaire* ; la seconde le Mercredi en fin de matinée, sur la *définition de nouvelles orientations pour une ABC réussie au Togo*. Les différentes restitutions ont permis d'élaborer des propositions à l'endroit des autorités de notre Pays. Les participants étaient venus de plusieurs contrées et communautés du Togo ainsi que du Burkina Faso, du Benin et de la Côte d'Ivoire. Une émission éco citoyenne animée par le Directeur Exécutif de JVE Mr Séna ALOUKA, a clôturé le forum après **la déclaration de Tsévié sur l'ABC** (Cette déclaration sera bientôt disponible sur notre site web). Les participants se sont séparés, plus que déterminés à aider les populations agricoles à s'adapter à leur manière aux Changements climatiques, sans forcément attendre l'aide de l'extérieur.

Une initiative réussie, à encourager et à mettre en œuvre dans les années futures, tel fut le Premier Forum d'Adaptation à Base Communautaire qui devient depuis peu, le fer de lance de l'Adaptation des communautés rurales aux changements climatiques

TOGO-ENSEIGNEMENT L'éducation Enjeu de Développement



<http://www.youtube.com/watch?v=EHoFt3RWjGY&feature=related>



TOGO GOUVERNANCE Apurement de la dette publique intérieure du Togo et la grande escroquerie au ministère des Finances : Vers le détournement de 64 milliards de francs CFA

7/24/2010 - A la suite d'un audit réalisé par le cabinet KPMG - Auditeurs Associés en Afrique, à la demande du gouvernement togolais, il a été clairement établi que la dette intérieure du Togo qui n'est autre que les arriérés accumulés par l'Etat depuis les années 1990 s'élève à 320 milliards de FCFA.

Ainsi, pour soulager les entreprises concernées, le gouvernement a, en 2009, enclenché le processus d'apurement de la dette publique intérieure. Mais depuis le démarrage de la phase de décaissement des sommes dues aux sociétés, le processus connaît des difficultés. Les créanciers de l'Etat togolais s'indignent de la décision de la direction de la dette intérieure du ministère de l'Economie de prélever 20 % sur chaque paiement.

En effet, dans un communiqué rendu public en 2009, le ministère de l'Economie et des Finances a invité « les créanciers privés détenant des chèques du Trésor et ceux dont les baux administratifs ont été résiliés au 31 décembre 2006, à procéder à la signature des conventions de remboursement de leurs créances ». Une liste de créanciers de l'Etat a été ainsi établie par la direction de la dette intérieure qui procède aux paiements. Malheureusement, après signature de la convention, 20% sont prélevés sur chaque créance. L'argument avancé est que l'Etat ne dispose pas assez de moyens et que ce sacrifice doit permettre de satisfaire un grand nombre de créanciers. Le danger, c'est que cette disposition n'a jamais fait l'objet d'un accord entre l'Etat et les créanciers. Elle est donc imposée à tous les créanciers. Pire encore, on n'en parle pas assez fort. Le ministère de l'Economie et des Finances a fait plusieurs communications autour du paiement de la dette intérieure mais à ce qu'on sache, il n'a jamais communiqué publiquement autour de cette question. Ce n'est qu'au moment de la signature de la convention qu'il le signifie aux créanciers et qui signent des papiers attestant que l'Etat ne leur est plus redevable comme si leur dette se résume seulement aux 80 %. Si tant est que le souci de l'Etat est de faire la promotion du secteur privé national, alors cette forme d'escroquerie n'a aucune justification.

Accumulée depuis 1990, cette dette est source de beaucoup de polémiques en ce qui concerne la vérité de certaines transactions. Son non paiement est également à l'origine de la morosité des affaires au Togo. Aussi nombre d'entreprises ont-elles mis la clé sous le paillason pour la même cause sans oublier que certaines sociétés n'arrivent plus à obtenir des lignes de crédit chez les banques à cause du retard accusé par l'Etat dans le paiement de ces dettes. Ce ne sont donc pas ces individus ou entreprises que l'Etat lui-même a appauvri qui doivent l'aider à payer ses dettes aujourd'hui. Au contraire, c'est l'Etat qui devrait les dédommager pour les préjudices qu'il leur a causés. C'est pour cette raison que nombre de créanciers parlent de détournement au ministère de l'Economie et des Finances.

« Au moment où l'Etat devait démarrer le processus d'apurement, c'est un conseil des ministres qui a fait l'annonce. Mais ce conseil n'a jamais informé que qu'on va prélever 20% sur ce que l'Etat nous doit. Même si la dette est prise après, l'Etat doit dit publiquement le peuple. Mais jusqu'ici, rien n'a été fait. Donc nous pensons que ce qui se fait au ministère de l'économie, c'est du vol. Ils sont en train de voler des milliards. Si l'Etat veut solliciter une aide de nous ses créanciers, cela doit être dit publiquement et non en cachette. Nos 20% restants doivent donc être versés, c'est notre droit », a déclaré un directeur d'entreprise victime des faits. Pour un autre, « c'est la transparence dans la gestion des ressources du pays qui est une fois encore mise en cause. Moi, je crois personnellement que les 20% qu'ils prélèvent vont être détournés et

Association légalement enregistrée : n° 2367-29 juin 2010-Ministère de 'Administration territoriale

Coordinateur provisoire : Agbéyomé Messan KODJO

Siège social provisoire de l'Association CVU au Togo : Rue Kpondavé, Tokoin Forever BP 519 - Lomé, Préfecture du Golfe, Togo -

Tél : + 228 226 93 41 Courriel : info@cvu-togo.org - Internet : www.cvu-togo.org

Représentation internationale : Courriel : info@cvu-togo-diaspora.org - Internet : www.cvu-togo-diaspora.org

iront dans leurs propres poches. Pire, c'est la dictature pure. Si tu refuses de prendre ce qu'ils te donnent, ils ne vont même plus te payer. Et là, tu as tout perdu. C'est très regrettable. »

Maintenant que le Fonds Monétaire International a mis des milliards à la disposition de l'Etat pour le paiement de ces dettes, il importe que tout soit fait dans la transparence. 20% sur les 320 milliards de dette intérieure font un total de 64 milliards. La Cour des Comptes doit se saisir de cette affaire afin que la somme de 64 milliards n'atterrisse pas dans la poche d'une seule personne.

Olivier GLAKPE
Le Correcteur

Le blog de Tony Feda

TOGO IMPUNITÉ Tavio AMORIN 18 ans après, l'assassin court toujours

Il y a 18 ans mourrait Tavio AMORIN, haut-conseiller de la République, parlement de la Transition, régime sorti de la conférence nationale chargé de mettre le Togo sur la voie de la démocratie. Pour moi, c'était l'espoir d'une jeunesse corrompue par le parti unique.



Enterrement de Tavio Amarin

La presse privée togolaise rend hommage à l'ex secrétaire général du Parti socialiste panafricain (PSP), auquel je rêvais à l'époque d'adhérer. A l'époque, j'avais 17 ans et étais en classe de première. Je venais de lire le Manifeste du parti communiste de Karl Marx (une édition préparée par Engels) et l'idéologie allemande de Friedrich Engels ou de Marx. Comme mon père qui vouait un amour fou à Sékou Touré (sur ce point je n'ai jamais été d'accord avec lui), j'étais donc communiste avant de tomber sur le jeune Tavio. Il avait 31 ans. 31 ans et sa fougue intellectuelle illuminait la salle de la Conférence nationale, ses interventions au vitriol et son sens de la répartie étaient comme des obus lâchés sur Lomé 2 mais émuissaient déjà les contorsions politiques des politiciens retors de l'opposition. Léopold Gnininvi en sait quelque chose avec son « les accords n'engagent que les signataires ». Pour son âge, j'étais impressionné par son sens politique. D'où tient-il toute cette culture ?

Dans un environnement politique pollué où dominaient un pouvoir monolithique et la dictature de la pensée unique, où la valeur de l'homme ne reposait pas sur le mérite, où la médiocratie était portée au pinacle, Tavio représentait pour moi l'avenir de la jeunesse togolaise, celle qu'on devrait bâtir sur le travail et le courage et non la paresse. Au sortir de la conférence nationale, il n'y avait point de doute pour moi, ce garçon devrait avoir un avenir politique radieux. C'était sans compter avec la restauration militaire du dictateur poussé dans ses derniers retranchements comme une panthère blessée et qui repart à l'assaut les griffes dehors, la rage de la destruction au cœur. Le dictateur a lâché ses bergers allemands enragés dans la foule. L'un d'eux massacra Tavio et signa même le forfait en laissant armes et carte d'identité sur le lieu du crime. Il venait de tuer l'espoir de toute une jeunesse. 18 ans après, l'assassin de Tavio court toujours.

Le crime de Tavio Amarin, c'était de parler de démocratie, d'égalité, de droits de l'homme, de dignité, de la fierté d'être togolais, mais aussi de développement, du mérite, du travail bien fait. Son crime c'était de dire que ce pays doit être dirigé par les meilleurs de ces éléments. 18 ans après sa mort, les valeurs qu'il défendait sont toujours méprisées. Et la situation du Togo s'est encore plus aggravée, peut-être irrémédiablement, le pays battant de l'aile hanté par le destin de Haïti. La mort non élucidée de Tavio Amarin est symbolique de l'impunité qui règne dans notre pays mais elle métaphorique aussi de l'impossible intégration des meilleurs d'entre nous dans la vie politique. Ici, on a plutôt tendance à éliminer les meilleurs éléments, ceux qui constituent la pointe de la communauté, et laisser prospérer les médiocres. Regardez un peu la classe politique d'aujourd'hui et vous verrez. Quand je pense au Togo, la mort de Tavio Amarin est justement là où j'ai mal.

Cet article a été publié le Vendredi, juillet 23rd, 2010 at 13:05

Association légalement enregistrée : n° 2367-29 juin 2010-Ministère de 'Administration territoriale

Coordinateur provisoire : Agbéyomé Messan KODJO

Siège social provisoire de l'Association CVU au Togo : Rue Kpondavé, Tokoin Forever BP 519 - Lomé, Préfecture du Golfe, Togo -

Tél : + 228 226 93 41 Courriel : info@cvu-togo.org - Internet : www.cvu-togo.org

Représentation internationale : Courriel : info@cvu-togo-diaspora.org - Internet : www.cvu-togo-diaspora.org

AFRISCOOP.COM TOGO MICROFINANCE L'« affaire ReDeMaRe ». M. AMOUSSOU-KPETO, expert en Banque-Finances « Cette donne illustre tout simplement le désarroi dans lequel vit le Togolais lambda » !

(AfriSCOOP Analyse) 24/07/2010 — Les faits et gestes des politiques togolais sont relégués au second plan dans l'actualité de leur pays depuis la décision gouvernementale qui a « suspendu provisoirement le 09 juillet dernier les activités du ReDeMaRe (Réseau de développement de la masse sans ressources) ». Depuis ce 09 juillet 2010, beaucoup sont les membres de l'intelligentsia togolaise ou de responsables de premier plan qui dénoncent le laxisme de l'Etat du Togo devant l'ampleur des activités du ReDeMaRe, et surtout le quotidien misérable du Togolais moyen qui a servi de terreau à l'enrôlement d'un grand nombre d'adhérents par ce Réseau.



Samedi 24 juillet 2010 par Edem GADEGBEKEU, © AfriSCOOP

ReDeMaRe ne se « réduit pas à une structure de microfinance », rappelait son Pdg, le sieur Sama Essohamlon dans un reportage de « Tvt » (Télévision nationale du Togo) quelque semaines avant la « suspension provisoire » de son Réseau. Pourtant, c'est la mutation de l'objet de l'autorisation délivrée par le ministère togolais du Commerce au ReDeMaRe (pour « exercer des activités de distribution des produits de consommation et prestations diverses ») qui a motivé la « suspension provisoire » de la structure de Sama Essohamlon. L'argumentation gouvernementale était toute simple : « Au lieu des activités de distribution des produits de consommation et prestations diverses, ReDeMaRe exerçait des activités financières, notamment de microfinance qui nécessitent l'obtention d'un agrément préalable du ministre chargé des Finances » ! Une somme d'inexactitudes qui n'est pas du goût de l'intelligentsia togolaise. Pauvreté des Togolais = succès du ReDeMaRe

« Les produits que proposent ReDeMaRe sortent de l'ordinaire ; cela est invraisemblable ! Il n'y a pas de placements au Togo, dans une caisse d'épargne ou une banque, qui peuvent vous rapporter autant d'intérêts comme le propose ReDeMaRe (...) En France, ces taux s'élèvent à 1,5% ; au Japon, ils sont de 0,5%. Même quand vous investissez sainement, il faut attendre un moment (une année) avant de commencer à toucher des intérêts », fait remarquer Blaise Amoussou-Kpeto, expert togolais en Banque-Finances. En insistant sur le côté mirobolant des services offerts par la structure de Sama Essohamlon, Aglamey-Pap (secrétaire général du Groupe des syndicats autonomes du Togo) schématise : « 212% d'intérêt gagné contre 285% payé à l'adhérent : ainsi se présente le fonctionnement du ReDeMaRe ». Et M. Aglamey-Pap d'ajouter au passage : « Les Kabyèphones doivent se sentir interpellés par la signification profonde du nom du promoteur de ce Réseau. Essohamlon, pour ceux qui ne le savent pas, signifie "Dieu m'a donné l'intelligence et la ruse". Cela peut peut-être tout dire » ! « Le succès de ces genres de réseaux est dû à l'affluence vers eux de nouveaux adhérents de bouche à oreille. Nous courons un risque systémique d'implosion économique (...) Figurez-vous que les 100 milliards de fcfa en jeu dans le scandale

Association légalement enregistrée : n° 2367-29 juin 2010-Ministère de 'Administration territoriale

Coordinateur provisoire : Agbéyomé Messan KODJO

Siège social provisoire de l'Association CVU au Togo : Rue Kpondavé, Tokoin Forever BP 519 - Lomé, Préfecture du Golfe, Togo -

Tél : + 228 226 93 41 Courriel : info@cvu-togo.org - Internet : www.cvu-togo.org

Représentation internationale : Courriel : info@cvu-togo-diaspora.org - Internet : www.cvu-togo-diaspora.org

d'Icc-Services au Bénin représentent 1/7ème du crédit de toutes les Banques en terre béninoise », avertit M. Amoussou-Kpeto. Et d'élargir ses explications du succès du ReDeMare au contexte socio-économique du Togo : « C'est aussi parce que les banques locales ont été défaillantes dans la diversification de l'épargne proposée à leurs éventuels clients que les Togolais se montrent hyper attirés par des structures comme ReDeMare (...) Cette donne illustre tout simplement le désarroi dans lequel vit le Togolais lambda. Il est temps que l'Etat offre d'autres opportunités aux Togolais. Il faut également que le ministère des Finances du Togo et la Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'ouest, antenne du Togo, à travers sa commission bancaire, cherchent à connaître les fins auxquelles est destiné l'argent collecté auprès des adhérents du ReDeMare ».

Aimé Gogué, président de l'Addi (Alliance des démocrates pour le développement intégral) et professeur d'économie à l'Université de Lomé aborde de son côté l'« affaire ReDeMaRe » sous l'angle socio-politique, et sans détours : « C'est l'Etat togolais lui-même qui a balisé le terrain à la survenance de l'affaire ReDeMare, allusion à la paupérisation qui sévit au Togo ». Même son de cloche auprès de Jean-Pierre Fabre, secrétaire général de l'Ufc, et également ancien professeur d'économie : « C'est plutôt le Rpt (parti au pouvoir) qui a enseigné la culture du gain facile au peuple ; c'est le pouvoir en place qui a délivré l'agrément au ReDeMaRe ; il doit donc répondre des mauvais actes posés par ce Réseau, c'est-à-dire mener des investigations autour des tenants et les aboutissants des activités du ReDeMaRe ». Avant sa « suspension provisoire », la structure de Sama Essohamlon version microfinance offrait à ses adhérents des intérêts en nature ou numéraires contre le versement de frais d'adhésion s'élevant à 50.000 fcfa et d'un capital bloqué à vie de 420.000 fcfa.

TOGO POLITIQUE Démêlés judiciaires D'AGBEYOME La Nature n'oublie jamais de châtier ses enfants !



Agbéyomé Kodjo, homme politique togolais

Dimanche 25 juillet 2010 par [Jacques GANYRA](#), [@ AfriSCOOP](#) ([AfriSCOOP Analyse](#)) — Le procès intenté à sa formation constitue actuellement l'un des pôles d'animation de la vie politique au Togo ; lui, c'est Gabriel Messan Agbéyomé Kodjo. Président fondateur de l'Obuts (Organisation pour bâtir dans l'union un Togo solidaire), il a été un des grands architectes des injustices flagrantes opérées par le Rpt (Rassemblement du peuple togolais) pendant plusieurs années. Aujourd'hui, la machine Rpt semble se retourner contre lui. Qui a dit que les hommes ne paient pas tôt ou tard le prix de leurs conduites sur la Terre ?

Il y a une décennie, si un excellent devin avait prédit aux Togolais qu'Agbéyomé Kodjo fera un jour faux bon au Rpt, les habitants de la « Terre de nos aïeux » l'auraient couvert de toutes les facettes du grand ridicule. Pourtant, c'est ce qui s'est opéré au début de la décennie écoulée, quand le "fils bien-aimé du regretté Eyadéma Gnassingbé" sortit un brûlot dans lequel il appela le Rpt à se remettre en cause. Le grand mammoth politique du Togo et de l'Afrique de l'ouest n'a pas fait de grands pas depuis ce fameux brûlot ! Il a tout juste changé de visage, passant de la dictature brute à une dictature fine dont les concessions politiques et économiques sont saluées par la communauté internationale.

Au sein du parti au pouvoir depuis 1969 au Togo, rares sont ceux qui peuvent se targuer d'avoir eu le parcours politique d'Agbéyomé Kodjo. Un pan de la vie de l'actuel patron de l'Obuts a été fait de promotion sur promotion... Il a ainsi été directeur de société, ministre, directeur général du Pal (Port autonome de Lomé, l'une des principales sources de recettes étatiques du Togo), président de l'Assemblée nationale et Premier ministre !! Il ne lui manquait véritablement que le poste de président de la République pour se forger un palmarès difficile à battre en terre togolaise. A défaut d'accéder au fauteuil présidentiel, M. Kodjo a toujours fait partie des membres du premier cercle du Rpt en qui le général Eyadéma Gnassingbé plaçait le plus sa confiance. Il faut dire que l'ancien ministre de l'Intérieur du Togo a fait preuve lors de son passage au Rpt d'un zèle et d'une serviabilité sans pareille, tels que les aimait le défunt général. Harcèlements d'opposants par-ci, organisation de marches de soutien par-là, manipulation et instrumentalisation de jeunes togolais pour dénigrer les adversaires politiques d'Eyadéma Gnassingbé, etc. ; toute démarche machiavélique et anti-opposant était bonne pour plaire au tout-puissant président. Au point où plusieurs collaborateurs du regretté Eyadéma racontent qu'A. Kodjo avait une place de choix dans le cœur du défunt président, au même titre que ses nombreux enfants, et même plus ! En surfant sur cette vague, Gabriel Kodjo s'est même payé le luxe d'intenter un procès inique àYawovi Agboyibo, leader à l'époque de l'un des principaux partis d'opposition (Car, Comité d'action pour le renouveau). Et surtout natif de la même préfecture que l'ancien directeur général du Port : la préfecture de Yoto. A. Kodjo reprochait entre autres à

Me Agboyibo d'avoir dénoncé l'élimination physique d'un responsable du Car, section Sendomé (dans le Yoto) par des hommes proches du Rpt. Cette affaire sera connue sous le nom d' « affaire Mathieu Koffi ». Un procès à l'issue duquel Me Agboyibo sera condamné à « 07 mois d'emprisonnement ». Ce qui jettera un grand émoi dans toute la classe de l'opposition togolaise !!!

Mais, depuis ce passé sombre, Agbéyomé Kodjo clame sous tous les toits s'être repenti. Tout en ajoutant l'acte à la parole, en reconnaissant à titre d'exemple « la victoire » de Jean-Pierre Fabre (candidat de l'Ufc, principal parti d'opposition) lors de la dernière présidentielle organisée dans son pays. « Qui tue par épée meurt par épée », chante la célèbre artiste togolaise Afia Mala dans l'un de ses tubes. Une maxime qui semble s'appliquer ces derniers jours au leader de l'Obuts qui peut aujourd'hui bien apprécier dans la peau de victime l'enfer du sort terrible que fait subir le bourreau Rpt à tous ceux qui ne partagent pas sa vision politique. Plus qu'aux seuls politiques, c'est à toute la population togolaise que les mésaventures judiciaires d'A. Kodjo doivent servir de leçon ! Aussi bien les Togolais se réclamant de l'opposition « dure et radicale » que ceux qui épousent à tous crins les idéaux du parti au pouvoir. Après Gilchrist Olympio et A. Kodjo, le sort pourrait choisir de frapper à la porte d'un autre politique local. Politiques togolais qui avez sacrifié l'intérêt de vos concitoyens sur l'autel de vos ambitions personnelles, à qui le tour des déconvenues ?



TOGO POLITIQUE Il faut sauver le soldat Jean-Pierre FABRE !



En effet le mouvement Révolutionnaire Populaire emmené par le Leader-Président Jean-Pierre FABRE et ses alliés (FRAC/OBUTS) qui est rentré dans l'Histoire du Togo depuis bientôt cinq (5) mois par des manifestations pacifiques doit être informé que la « françafrique » manipule dangereusement dans la coulisse, l'implosion de l'Espérance !

Se prépare un scénario semblable à celle de la Guinée Conakry où après avoir sûrement téléguidé la tentative d'assassinat du Leader Daddis CAMARA par son neveu garde du corps, Daddis mis sur la touche du pouvoir après avoir démarré des chantiers pour le Peuple (distribution d'eau, électrification, mis aux arrêts des trafiquants de drogues dont le fils de Conté, renégociation des contrats stratégiques...).

La Françafrique a réalisée ce qu'elle avait notamment déjà voulu faire en Côte d'Ivoire avec Gbagbo en 2002 quand celui-ci préparait la CMU (sécurité sociale pour tous) afin que le Peuple puisse avoir une couverture maladie comme dans les pays occidentaux !

Donc en ce moment à la présidentielle guinéenne ce sont les mêmes apparatchiks « françafricains » de l'ère Conté comme Cellou DIALLO et le faire valoir opposant « historique » Condé, le gylchrist Olympio guinéen qui animent le deuxième tour de cette élection fourvoyée !

C'est pourquoi le Président par intérim, le général Sékouba Konaté garant de la probité de l'élection a menacé de démissionner, tout de suite repris en main par les « suppos » de la « françafrique » en la personne de Jean Ping Président de l'UA (Union Africaine) afin de sauver « les meubles »... L'organisation « Peuples Observateurs » demandent où sont passées les audits effectués sur la gestion des différents premiers ministres de l'ère Conté, notamment de la primature de Cellou Diallo soupçonné de détournements de fonds publics et peut être futur Président de la République de Guinée !!??

Cependant ce n'est qu'une demie surprise, l'étouffement des malversations des responsables de gouvernement de ces « républiques bananières » car au sommet de cette hiérarchie mafieuse, la gabegie, les détournements de biens publics, la collusion sont le quotidien du Président Sarkozy et ses ministres tel l'affaire actuelle Bettencourt/L'Oréal où le ministre du travail Woerth (ancien ministre des finances !!) est soupçonné de collusion, de détournements de fonds pour le compte du parti UMP alors qu'il en a aussi la gestion !!??

INCROYABLE !

Sarkozy est empêtré dans l'affaire des frégates taïwanaises où il est soupçonné d'avoir détourné des commissions en créant des sociétés écrans à l'étranger ??!!

Comment les mœurs politiques peuvent elles êtres différentes dans « les préfectures d'outre mers » telle le Togo ? (affaires Togo Télécom, Nioto, ReDéMaRe, FER etc...).

Dans cet environnement chaotique et nauséabond pour la Liberté et la Démocratie des Peuples :

Alors comment sauver le soldat Jean-Pierre FABRE ?

« Peuples Observateurs » alerte le Peuple Souverain du Togo et ses Alliés afin d'agir en empêchant l'étouffement programmé et l'asphyxie mortelle qu'attend JPF !!!!

Nous demandons que le scénario de l'atterrissage à l'aéroport international de Tokoin, de deux (2) Transals de la DGSE (service spéciaux français) avec à son bord Koffi Yamgnagne et François Boko venus soit disant secourir le Peuple Togolais martyrisé par cette dictature gnassingbé depuis bientôt cinquante ans (50) ne se réalise pas au détriment de l'Espérance de la 3ème voie que représente Jean-Pierre FABRE et sa promesse de politique de rupture avec le « capitalisme/libéralisme » !

Koffi Yamgnagne et François Boko doivent refuser d'être les « faibles valoirs » de la politique extérieure de la France et de ses intérêts antinomiques à ceux du Peuple Togolais !

C'est aussi un avertissement sans frais à tous ceux qui ont la faiblesse compréhensible mais inacceptable de cautionner l'idée de « l'alternance pour l'alternance » !

Il est crucial que la Diaspora Togolaise et Africaine joue son rôle de pédagogue dans l'idéologie politique pour les Peuples d'Afrique !

Il faut s'appuyer notamment sur les initiatives palliatives comme celle du gouvernement américain qui invite les jeunes leaders africains au prochain meeting de la célébration du cinquantenaire des Indépendances...

Comment les Filles et Fils de l'AFRICA peuvent encore tolérer que leur « nid natal » puisse être souillé sans cesse, alors qu'il est le berceau de notre Humanité ??!!

Association légalement enregistrée : n° 2367-29 juin 2010-Ministère de 'Administration territoriale

Coordinateur provisoire : Agbéyomé Messan KODJO

Siège social provisoire de l'Association CVU au Togo : Rue Kpondavé, Tokoin Forever BP 519 - Lomé, Préfecture du Golfe, Togo -

Tél : + 228 226 93 41 Courriel : info@cvu-togo.org - Internet : www.cvu-togo.org

Représentation internationale : Courriel : info@cvu-togo-diaspora.org - Internet : www.cvu-togo-diaspora.org

C'est pourquoi « Peuples Observateurs » LANCE UN APPEL LA JEUNESSE !

Ne restez pas passif !

Agissez en vous organisant car vous avez déjà les pieds dans l'eau à Lomé à cause des pluies diluviennes et le manque d'infrastructures d'évacuations de celle-ci par des manquements caractérisés de la dictature !

Bientôt de Lomé à Aného ce sera aussi l'océan Atlantique qui emportera tout sur son passage à cause de la montée des eaux dû au « réchauffement climatique » provoqué en majeure partie par le capitalisme qui pousse les Peuples à consommer au-delà de leurs besoins naturels et donc produire trop !

Si vous ne continuez pas à répondre activement aux appels à la mobilisation générale de JEAN PIERRE FABRE (FRAC/OBUTS),

Demain, vous n'aurez plus emmener vos fiancés, es, dans vos chambres car elles seront emportées par les flots, vous ne pourrez plus vous détendre à la terrasse de vos maquis préférés car ils auront coulé...

JEUNESSE !!!

Il est temps de d'agir énergiquement contre les intérêts de ceux qui vous oppriment et qui vous mettent « la tête sous l'eau », les barons du régime RPT et de la « françafrique »!

Boycottez et neutralisez : - les stations TOTAL

-AIR France

-Assurance SAVOY

-Casinos LYDIA LUDIC ...

NE PLUS CONSOMMER LES PRODUIT FRANÇAIS TEL QUE : Fromage LA VACHE QUI RIT, l'huile NIOTO, les vins et spiritueux français tel que les Bordeaux, Beaujolais et Pastis... la liste est longue ! Il reste des Femmes et des Hommes Honorables et résolus dans leur quête, celle d'atteindre

ABLODE 2010 !

NOUS DEVONS ALTERER NOTRE COMPORTEMENT POUR PLIER LA STRUCTURE DU POUVOIR DICTATORIAL A LA VOLONTE DU PEUPLE !

Pour Peuples Observateurs,
Mathieu CICHOCKI
Président
Lomé le 23/07/2010

Association légalement enregistrée : n° 2367-29 juin 2010-Ministère de 'Administration territoriale

Coordinateur provisoire : Agbéyomé Messan KODJO

Siège social provisoire de l'Association CVU au Togo : Rue Kpondavé, Tokoin Forever BP 519 - Lomé, Préfecture du Golfe, Togo -

Tél : + 228 226 93 41 Courriel : info@cvu-togo.org - Internet : www.cvu-togo.org

Représentation internationale : Courriel : info@cvu-togo-diaspora.org - Internet : www.cvu-togo-diaspora.org

MO5 TOGO TOGO POLITIQUE Marche du FRAC Un premier contact secret entre des chancelleries et le FRAC

Ce samedi les militants du FRAC étaient encore dans les rues de Lomé pour leur traditionnelle marche de contestation de la victoire de Faure Gnassingbé. Et comme il fallait s'y attendre, cette marche se tenant au lendemain de la commémoration du 18ème anniversaire de la disparition brutale de Tavio Amarin, le Premier secrétaire national du Parti socialiste panafricain (PSP), membre fondateur du MO5, a été essentiellement consacrée aux hommages à l'illustre disparu.

Claude AMEGANVI, son compagnon politique lui a rendu un vibrant hommage, faisant le rapprochement entre le 18ème anniversaire de sa mort et la 18ème marche du FRAC. Il a aussi demandé aux jeunes qui n'ont pas connu Tavio AMORIN de le prendre comme un modèle d'engagement politique désintéressé. Le premier à prendre la parole ce jour est M. Clifford Tsikata SANVI de Sursaut-Togo. Se référant à une déclaration du directeur exécutif de l'Alliance française pour le développement (AFD), Jean Michel Severino, qui estimait que le 21ème siècle doit être celui de l'Afrique, M. Clifford SANVI s'est alors demandé s'il en sera de même pour le Togo, pays dans lequel chaque citoyen va de son système D (débrouille) alors que les dirigeants, une poignée, dilapident les richesses du pays. Il a, pour terminer, appelé toutes les forces vives à se joindre au mouvement pour la victoire finale.

« A ceux qui disent que nous allons marcher jusqu'à l'usure de nos chaussures, allez leur dire que nous n'allons pas arriver là avant que notre victoire nous soit rétrocédée », a pour sa part lancé Alphonse KPOGO, de l'ADDI. Selon M. KPOGO, il y a eu un contact officieux et secret entre certains diplomates en place et des dirigeants du FRAC. Ces derniers étant choisis par Jean-Pierre Fabre qui a déploré le fait que leurs interlocuteurs choisissent le moment de l'absence de Kofi YAMGNANE, ABI TCHESA et de GOGUE pour faire une telle rencontre. Jean-Pierre Fabre, à l'occurrence, n'était pas allé à cette rencontre. M. KPOGO a préféré toutefois ne pas livrer le contenu de cette rencontre secrète. Patrick Lawson, vice-président de l'UFC, est aussi actuellement en voyage. Jean-Pierre Fabre avait aussi voyagé au cours de la semaine. Décidément, il s'agit d'un ballet diplomatique des dirigeants du FRAC.

Le leader d'OBUTS, Agbéyomé KODJO est revenu sur les démarches entreprises avec les autorités. Il a annoncé l'arrivée de deux avocats Me Bernard Stasi et Diouf pour défendre son dossier. Il a rappelé qu'un petit juge d'un tribunal de première instance ne peut pas outrepasser la validation par la Cour Constitutionnelle de la légalité et la légitimité du parti OBUTS. M. KODJO a en outre fustigé les voyages du chef de l'Etat Faure Gnassingbé. Selon lui, il s'agit d'un président notoirement épicurien « qui prend plaisir à tout et partout », alors que ses sujets n'arrivent pas à manger une fois par jour. Pour lui, il n'y a pas de doute « le petit » doit partir pour laisser la place à ceux qui ont de l'ambition pour le Togo.

Dernier intervenant de ce meeting, Jean-Pierre Fabre a rendu hommage à tous ceux qui sont morts dans le cadre du processus de démocratisation. Il a rendu aussi hommage surtout aux anonymes, à ceux qui sont morts avant la conférence nationale et qui sont souvent oubliés. Il a rappelé le tragique destin de deux élèves morts en 1991 qui tentaient de déboulonner la statue du général Eyadema à la maison du RPT, actuel Palais des Congrès. Le leader du FRAC a dit que l'impunité de ces crimes et le silence de la population nourrissent les assassinats que les dirigeants au pouvoir n'ont cessé de perpétrer et qu'il est temps que le peuple se mette debout. Il a en outre dit, en direction des autorités, que la patience du peuple n'est pas un signe de faiblesse. Jean-Pierre Fabre a annoncé également que des meetings auront lieu à Atakpamé et à Kpalimé le week-end prochain. Le Secrétaire Général de l'UFC a également affirmé que sa lutte n'aura pas de répit avant qu'il ne prenne le pouvoir. « Je ne renoncerai jamais au travail que nous sommes en train d'abattre », a-t-il affirmé notamment. Pour lui, sa lutte a pour objectif d'honorer la mémoire des victimes et d'installer la démocratie et un Etat de droit au Togo. **mo5-togo.com**

Association légalement enregistrée : n° 2367-29 juin 2010-Ministère de 'Administration territoriale

Coordinateur provisoire : Agbéyomé Messan KODJO

Siège social provisoire de l'Association CVU au Togo : Rue Kpondavé, Tokoin Forever BP 519 - Lomé, Préfecture du Golfe, Togo -

Tél : + 228 226 93 41 Courriel : info@cvu-togo.org - Internet : www.cvu-togo.org

Représentation internationale : Courriel : info@cvu-togo-diaspora.org - Internet : www.cvu-togo-diaspora.org

**TOGO POLITIQUE Silence ! Les ministres « AGO » toujours au pas du RPT**

Dimanche, 25 Juillet 2010 15:46 - Longtemps restée l'un des sujets de contestation de Gilchrist Olympio, la fête traditionnelle des Evala en pays Kabyè a connu cette fois-ci une adhésion entière du fils de l'indépendance et de tous ses lieutenants.

Ainsi MM. Elliot Ohin, François Galley, Hamadou Bouraïma Diabacté, Bakalawa Fofana, Komlan Nunyabou, Djimou Oré et Mme Rita Doris Wilson-de Souza, rentrés à la mangeoire Houngbo II, comme ministres des Amis de Gilchrist Olympio (AGO), continuent de souffler dans la même trompette et regardent dans la même direction que la grande hydre RPT.

La preuve, ils ont eux aussi, tout comme leurs collègues du Rassemblement du Peuple Togolais (RPT), déserté leur ministère pour se rendre à Kara, où ils assistent aux côtés du fils de la nation, aux festivités de la lutte des Evala.

Lancée depuis le samedi 17 juillet dernier dans la préfecture de la Kozah, la fête traditionnelle des Evala poursuit son petit bonhomme de chemin. Elle a drainé, comme à l'accoutumée, un monde impressionnant. L'on peut, sans difficulté, remarquer la présence effective de Faure Gnassingbé et de tout son gouvernement. Les ministres « AGO » n'ont pas manqué à l'appel du fils d'Eyadéma. Ils ont effectué ce déplacement abandonnant et ceci pour toute une semaine leur ministère.

Rentrés au gouvernement Houngbo II depuis le 28 mai 2010 sous le fallacieux prétexte d'apporter une nouvelle touche à la gestion du pays et à la lutte menée depuis 40 ans, les ministres « AGO » se montrent de plus en plus ridicules et affichent au jour le jour leurs limites quant à leur mission. Bientôt deux mois qu'ils sont aux affaires, les Togolais n'ont aperçu aucun changement de la situation politique.

Même la gestion de leur ministère respectif n'a connu aucune amélioration, aussi minime qu'elle soit. Ces ministres restent solidement scotchés à la ligne droite établie par les dignitaires du régime RPT. Le constat que l'on a pu faire est que les ministres « AGO » suivent impuissants la cadence que leur imposent Faure et les barons du RPT.

Le moins qu'on puisse dire est que M. Elliot Ohin et toute son écurie ont répondu, sans volte-face aucune, au mot d'ordre de Faure Gnassingbé. Ce suivisme sans cesse des ministres « AGO » tels des « moutons de panurge » n'est qu'une énième preuve irréfutable de leur incompétence notoire et de leur légèreté à céder devant le pouvoir en place. Une preuve de plus que les ministres « AGO » sont au gouvernement pour appliquer la politique dans l'intérêt supérieur de leur ventre et sont obligés d'être au pas du RPT. Autrement, ils se verraient tout simplement évincer de leur poste ministériel.

Et si l'Etat décrète Evala une fête nationale ?

Ce n'est pas un phénomène nouveau dans la vie des Togolais. Les festivités culturelles des rites Evala ont pris une envergure surdimensionnée avec l'avènement des Gnassingbé au pouvoir d'Etat. Avec Gnassingbé père, les Togolais de gré ou de force suivaient en live dans la Kozah ou en différé sur la TVT, deux semaines de chaudes empoignades. Avec Gnassingbé fils, l'affluence et l'engouement sont les mêmes. La seule différence est que la fête a subi la réduction d'une semaine. N'empêche, une bonne semaine suffit largement à Gnassingbé Faure et ses affidés de s'éclater au maximum dans la belle et calfeutrée ambiance.

Contrairement aux autres fêtes traditionnelles du Togo où au meilleur des cas le chef de l'Etat assiste à l'ouverture ou à la clôture, dans le cas d'espèce des Evala, M. Gnassingbé Essozimna Faure est présent en chair et en os dans la quinzaine de cantons de la Kozah durant toute la semaine.

Comme c'est le chef qui donne le bon ou le mauvais exemple, c'est selon, tout l'exécutif et toute l'administration apportent leur soutien « indéfectible » à Faure en se transportant à Kara, la capitale des Evala. Des attitudes retorses et discriminatoires qui battent en brèche l'assertion populaire des historiens selon laquelle « aucune civilisation n'est supérieure à une autre, elles sont seulement différentes ».

Comme si la grande mobilisation et ses conséquences désastreuses sur l'économie du pays ne suffisaient pas, M. Gnassingbé a annoncé en début de semaine que très prochainement, les Evala seront mis sur satellite pour une accessibilité à tout le monde entier. Aujourd'hui, quoi qu'on dise, les Evala sont une période de vacances et de dévouement pour les autorités togolaises dans laquelle des moyens colossaux de l'Etat sont investis.

Une double perte pour le Togo qui non seulement voit toute l'administration paralyser, mais aussi est contraint d'investir pour rendre belle et agréable la fête. Un paradoxe qui conforte malheureusement la position de ceux qui estiment que le Togo ne connaîtra guère d'évolution sous les Gnassingbé qui préfèrent mobiliser le peuple pour chanter et danser pendant que la misère chronique s'empare de tout le pays. Vu l'affluence et les moyens déployés, d'aucuns estiment que ce serait meilleur que l'Etat décrète Evala une fête nationale.

Quid des droits économiques et culturels des Togolais ?

La question des droits de l'homme est sensible dans notre pays. Un ministère est même créé pour cela et les associations de défense desdits droits ne manquent pas, même s'il en a qui ont le toupet de soutenir l'insoutenable, de défendre les criminels, de dire le contraire de ce que d'autres disent et que tout le monde trouve sensé. En un mot, à chacun son association de défense des droits de l'homme. Une chose qui demeure énigmatique est le cas qui est fait des droits économiques et culturels des citoyens.

Tous tant qu'ils sont, les associations et mouvements des droits de l'homme sont sensibles aux violations flagrantes qui concernent presque toutes les droits civils et politiques : arrestations arbitraires, brimades et violences policières, crimes politiques, abus de la justice, etc. qui d'entre eux a jamais pris du temps pour penser et parler des droits économiques et culturels des populations ?

De toute évidence, ces droits sont des plus vitaux étant donné que la faim est l'ennemie numéro un des hommes. Dieu sait combien de Togolais mangent à leur faim, combien peuvent se donner trois repas le jour, combien font semblant de ne pas avoir faim pour y échapper...A Lomé la capitale, cela est loin d'être un acquis ; que dire des villes secondaires, des villages, des hameaux les plus reculés et de surcroît enclavés ?

Combien de centres de loisir existe-t-il dans le pays ? Des privés ont fait des efforts dans la capitale ; ailleurs, c'est le désert. Naturellement, la nature ayant horreur du vide, des citoyens véreux profitent du terrain ainsi laissé par les autorités publiques pour se faire de l'argent en exposant les jeunes et les mineurs à tous les vices, le sida n'est pas très loin, à travers les vidéoclubs qui diffusent toutes les vidéos sans retenue ni pudeur, pour quelques vingt-cinq francs CFA. Voilà les chantiers des droits de l'homme qui ne font pas encore bouger les associations et mouvements.

La Ligue Togolaise des Droits de l'Homme, l'une des toutes premières, hormis l'instrumentalisée commission nationale des droits de l'homme, fête ses vingt ans d'existence. Tout en lui souhaitant bon anniversaire, nous la mettons au défi de s'intéresser davantage aux intérêts économiques et culturels des citoyens.

Dans ce pays, le coût de la vie a augmenté dans l'ordre de 100%, les pièces de 5 et de 10 F ne servent presque plus à rien, mais le pouvoir d'achat des populations est demeuré égal à celui de vingt ans plus tôt. Devant la complicité, la complaisance et la désinvolture des syndicats, c'est à eux de voler au secours des consommateurs. N'est-ce pas aussi des droits qu'il faut défendre ?

Evala et son impact sur la vie administrative

Le Togo compte en son sein 35 préfectures. Chaque préfecture célèbre chaque année sa fête traditionnelle spécifique à elle. Au cours de la célébration, la préfecture qui est à l'honneur enregistre l'arrivée massive de tous les coins, ses fils et filles. L'absence de ces natifs de leur lieu de résidence n'a aucune incidence sur la vie administrative du Togo. Celle-ci suit son cours normal.

Contrairement aux autres préfectures, celle de la Kozah fait exception du fait que la célébration des Evala a un impact sur la vie administrative. Cette exception n'est que la résultante de la gestion calamiteuse du feu Eyadéma. On ne le dira jamais assez, le règne des Gnassingbé premier et second au Togo n'a été pour les populations qu'un chemin de croix. Gabegie, procrastination, népotisme, prévarication et autres arbitraires sont érigés en règle d'or.

Ceci étant Gnassingbé premier décrétrait un Togo administrativement mort durant toute la période de la fête traditionnelle des Evala. Ainsi ministres, députés, maires, en passant par préfets et autres directeurs de sociétés convergent tous vers la préfecture de la Kozah. Durant toute la période des Evala, toute l'administration togolaise se voit bloquer. Toutes les pratiques de feu Eyadéma, sont reprises par son fils Faure Gnassingbé.

Lancée samedi 17 juillet dernier dans la préfecture de la Kozah, la fête des Evala draine autour d'elle et ceci pour une semaine une foule immense et quelques badauds. Du coup, les cantons de ladite préfecture vibrent aux couleurs de la lutte initiatique de leurs fils. Faure Gnassingbé, président « réélu » à 60,88% selon les chiffres officiels de la Cour Constitutionnelle, est présent à cette fête.

Il est accompagné d'une forte délégation dans laquelle figurent les ministres, les députés et autres directeurs de services publics. Cette année encore l'administration du Togo est au ralenti. Les Togolais doivent patienter, contre leur gré, jusqu'à la fin des Evala, pour que leurs dossiers introduits dans les différents ministères et autres sociétés publiques connaissent un suivi. Le bon sens voudrait qu'on célèbre Evala tout comme les autres fêtes traditionnelles. Ceci en vue de permettre à la vie administrative de suivre son cours normal.

LE CORRECTEUR



TOGO POLITIQUE Entre légalité et intrigues politiques Epée de Damoclès sur les manifestations du FRAC

Une danse de vautours se prépare autour du droit de manifester. Le pouvoir RPT, à travers le visage de l'omniprésent ministre de l'Administration Territoriale Pascal Akoussoulélou BODJONA, en est le chorégraphe. Comme si dans un pays divisé et meurtri par les désaccords et rancœurs politiques, la priorité est de restreindre le droit du citoyen à dire non à toute manœuvre de violation de ses droits, une loi est en chantier qui viendra « canaliser », c'est un euphémisme, les manifestations et réunions.

Du contenu de la loi

Sous la houlette du ministre Bodjona, le projet de loi en préparation vise à créer un cadre législatif précis pour les manifestations sur la voie publique. Bien que le droit de manifester soit constitutionnel et donc inaliénable, ce projet a pour but de préciser le régime et le cadre strict au sein desquels ledit droit peut et doit être exercé. L'initiative se fonde sur l'article 14 de la constitution du 14 octobre qui stipule en son article 14 que « L'exercice des droits et libertés garantis par la présente constitution ne peut être soumis qu'à des restrictions expressément prévues par la loi et nécessaire à la protection de la sécurité nationale, ou de l'ordre public, de la santé, de la morale ou des libertés et droits fondamentaux d'autrui ». En d'autres termes, selon cet article de la constitution, bien que le droit de manifester soit inaliénable, une loi peut en fixer le cadre d'exécution et des restrictions pour les besoins de la sécurité publique : pour sauvegarder la sécurité dans le pays ; de la santé, de la morale, des droits et libertés fondamentaux d'autrui : pour éviter que l'exercice du droit des uns ne devienne entrave au droit des autres, pour préserver les valeurs morales ainsi que la santé des citoyens.

Sur ce fond légal, le projet de loi va soumettre toutes les manifestations ou réunions publiques au régime de la « déclaration préalable ». Cela veut dire que si des associations de défense des droits humains veulent organiser un sit-in devant le ministère de tutelle, elles doivent déclarer leur projet 3 jours à l'avance au ministre de l'Administration Territoriale. Si la manifestation a lieu en dehors de la capitale, la déclaration doit être faite ou au gouverneur de région, si la décentralisation devient réalité, ou au préfet.

La prescription va prendre en compte les manifestations sur les lieux et voies publics aussi bien que dans les lieux non publics. Cela suppose que si des citoyens veulent organiser une réunion publique en un lieu ou espace appartenant à des tiers, l'exigence est la même : il faut déclarer préalablement le projet. Dans les deux cas, l'autorité saisie dispose d'un jour et demi pour signifier aux requérants ses observations et ses recommandations. De plus, si cette autorité ne dit rien de précis sur son acceptation ou son refus d'organiser la manifestation, il revient aux organisateurs de tout faire pour s'assurer que la manifestation n'est pas interdite. En outre, le projet de loi en chantier donne carte blanche aux autorités administratives non seulement de refuser l'organisation de certaines manifestations mais aussi d'y mettre fin, au nom du maintien de l'ordre public, indépendamment du lieu, public ou privé, de la manifestation. Par ailleurs, le projet rétablit les différentes tutelles administratives et forces de sécurité dans leur fonction de maintien de l'ordre public. Celles-ci auront ainsi un cadre légal pour prévenir et réprimer les manifestations « suspectes ».

Enfin, le projet de loi prévoit des sanctions pénales et financières dans certaines conditions. Ces sanctions vont des peines de prison de 1 à 5 ans, des amendes de 100 000 F CFA à 3 000 000 F CFA.

Quel intérêt pour le Togo ?

Une loi ne peut pas être une mauvaise chose, a priori. Elle a pour vocation de créer le cadre légal pour l'exercice d'un droit, d'un devoir ou d'un métier. Dans un contexte républicain, c'est une question d'intérêt. Cependant, la pratique politique dans notre pays a montré que bien des lois ont été faites pour abuser des

populations et des responsables politiques, comme des procès iniques ont été faits pour embastiller sans raison valable.

Beaucoup d'indicateurs signalent que ce projet de loi vise plutôt des objectifs politiques inavoués, immédiats ou à long terme. On ne peut pas comprendre que dans ce pays qui peine à se réconcilier avec lui-même, qui traîne après lui des années déplorables mémorables de manifestations publiques soldées par des carnages et des traumatismes éternels. Dans un pays où les citoyens ne se sentent pas solidaires les uns des autres, se détestent dans le pire des cas, comme l'a avoué Faure Gnassingbé dans son discours du 26 avril dernier, le pouvoir se met à l'idée de « cadrer » les manifestations publiques. Certes des lois sont proposées tous les jours, mais celle-ci ne peut pas connaître la même indifférence que les précédentes. Elle a un fort relent d'intrigues et de volonté de persécution politique. Elle peut être une loi comme toutes les autres, mais elle ne semble pas opportune, à l'heure actuelle, dans la conjoncture actuelle du Togo faite de misère, de désespoir, de grincements de dents, de division ethnique et de guéguerre politique. N'est-ce pas vrai et irréfutable que les Togolais attendraient plutôt une loi révisant à la hausse l'indice salarial, ou la réduction sensible des prix des produits pétroliers, ou encore sur la gratuité des soins de santé aux enfants, femmes enceintes et personnes du troisième âge ? N'est-ce pas indéniable que les priorités sont tout à fait ailleurs ?

De l'huile sur du feu ?

Le projet de loi résonne, au-delà de son intérêt immédiat, comme le glas des actions des partis de l'opposition qui recourent périodiquement aux manifestations de rue, selon certains observateurs. Ceux-ci trouvent curieuse la coïncidence de cette intention de loi avec les actions de protestations du Front Républicain pour l'Alternance et le Changement (FRAC).

On peut conjecturer que cette loi a pour but inavoué d'étouffer ces actions ou de créer une atmosphère d'intimidation et de psychose. Pour d'autres observateurs, le pouvoir feint de ne pas être inquiet par les activités du FRAC mais en réalité il en souffre et en a de l'insomnie. Aussi chercherait-il par une gymnastique juridique et législative à en freiner l'élán, et au besoin, les interdire. La prérogative réservée à l'administration : ministre, gouverneur, préfet, de refuser l'organisation d'une manifestation ou d'une réunion sont vues comme les signes annonciateurs de cette velléité. Au nom de cette loi, le ministre de l'administration, le préfet peut dire non à une manifestation et commettre les forces de sécurité pour en empêcher le déroulement ; il peut aussi en arrêter le cours si elle a déjà commencé. C'est beaucoup de pouvoir qui est donné à l'administration et il faut avouer que dans un système étouffant comme celui du RPT et des Gnassingbé, c'est la porte ouverte à toutes les manipulations et à tous les abus. Pour qui se rappelle les préfets de Kloti et de Bassar, pour ne citer que ceux-là, on ne peut pas nier que c'est du pain béni pour ces instruments zélés du système.

Sur un autre plan, le projet de loi en chantier a l'allure d'une action légale et conforme à la constitution en son article 14. Ce n'est pas tout à fait le cas puisque cette apparente légalité n'évacue point son caractère privatif et liberticide. En même temps qu'il se fonde sur une disposition de la constitution, il en viole au même moment l'esprit et la lettre. A l'arrivée, le projet a tout l'air d'un faux-fuyant et d'une entreprise de violation de la loi fondamentale et des libertés individuelles et collectives.

Par-dessus tout, il est à craindre les conséquences néfastes qu'un tel projet peut occasionner sur le climat socio-politique du pays s'il venait à prendre la forme d'une loi de la république. Le cas précis des activités du FRAC peut être la source de grands dangers si tant est que de jour en jour les responsables et les militants montrent davantage de détermination. Le climat pourrait se détériorer si des décisions regrettables sont prises pour interdire purement et simplement par exemple les marches des samedis et les veillées de prières des mercredis. Les empoignades et débandades de mars et avril suite aux interventions musclées de la gendarmerie de Yark Damehane sont encore fraîches dans les mémoires. Le pouvoir veut-il réveiller les vieux démons ? Le Togo n'y gagnera rien.

Nima Zara Le Correcteur

Association légalement enregistrée : n° 2367-29 juin 2010-Ministère de l'Administration territoriale

Coordinateur provisoire : Agbéyomé Messan KODJO

Siège social provisoire de l'Association CVU au Togo : Rue Kpondavé, Tokoin Forever BP 519 - Lomé, Préfecture du Golfe, Togo -

Tél : + 228 226 93 41 Courriel : info@cvu-togo.org - Internet : www.cvu-togo.org

Représentation internationale : Courriel : info@cvu-togo-diaspora.org - Internet : www.cvu-togo-diaspora.org

Vendredi, 23 Juillet 2010 16:15 - « **C'est quelqu'un d'autre qui peut dire à l'escargot comment est sa coquille** » (E. Hubbard, Roycroft Book of Epigrams)

Les dirigeants béninois, ghanéen, malien et nigérien qui sont admirables d'efforts chez eux, qui ont si bien compris ce que c'est qu'une nation et ce que signifie gouverner un peuple, doivent prendre le peuple togolais en pitié; nous les en prions. Ils doivent avoir le courage de dire la vérité à leur homologue togolais qu'ils côtoient. N'en déplaise à nos voisins béninois qui trouvent que leur président est en de ça de leurs attentes. Au passage, au Togo, ceux qui apprécient le travail fait au Bénin en 4 ans, aimeraient bénéficier d'un petit quart seulement des efforts fournis par Thomas Yayi Boni chez lui. Si ces dirigeants ouest-africains aiment leurs pays respectifs et la sous région, ils doivent pouvoir dépasser le micronationalisme et aider les dirigeants togolais en leur ouvrant les yeux, afin qu'ils puissent comprendre qu'ils sont en train de s'égarer et avoir honte. Il y a quelques jours, un septuagénaire très amèr vis-à-vis de nos autorités, déclarait ceci : « Après la mort de Sylvanus Olympio, après la mort d'Eyadéma, le Togo est abandonné entre les mains des enfants ». Une dame lui demanda, sourire en coin, « Faure à 44 ans, est-il encore un enfant ? », et le monsieur lui répliqua : « Il ne s'agit pas seulement de Faure Gnassingbé, mais aussi des Titikpina, Bodjona, Solitoki, Andjo, Ayassor, Tozoun, et Houngbo, ... Vous comprenez ? Ils sont tous des enfants ». Les explications du compatriote pour amener à comprendre ce qu'il entendait par « Togo, abandonné entre les mains des enfants » sont sans ambiguïté.

Tous ceux-là, du même âge que Faure (6/6/66), notamment les Bodjona (17/5/66) et ceux qui ont même 60 ans, voire plus et qui se mettent sous la carapace de Faure et n'osent pas lui dire que la voie qu'il emprunte après la mort de son père, après avoir été présenté comme celui qui apporterait le changement dans la continuité, n'arrangerait pas le pays, voilà de ces gens que cet homme sage considère à juste titre comme des enfants, puisqu'il y dénombre même des titulaires de doctorat, des sexagénaires, quand bien même tous les Togolais savent qu'au Togo, tous les diplômes ne sont pas de vrais. Voilà plus de cinq ans que Faure est arrivé au pouvoir et que son peuple du nord au sud, de l'est à l'ouest croupit toujours dans la misère. Ce n'est pas son problème. Les effets d'annonce demeurent ses principales prouesses. Le dialogue social initié sous Edem Kodjo, tout le monde connaît ses limites et ses minables résultats. Au bout du compte, le fonctionnaire togolais est le plus mal rémunéré de la sous région avec une pauvreté endémique généralisée qui écrase les populations condamnées à vivoter, pendant que des 4X4 rutilants de toutes les cylindrées soulèvent des poussières rougeâtres sur des pistes rurales, nouvelle travaille de Faure Gnassingbé, l'expert financier; poussière qui enveloppent les pauvres passants ainsi que les maisons riveraines et environnantes, en rajoutant aux malheurs et à la pauvreté des Togolais. Effets d'annonce ? Ils ne se comptent pas. Depuis plus de deux ans que Faure et Houngbo ont décrété à grands bruits, la lutte contre la corruption et prôné la bonne gouvernance au Togo, où en sommes-nous aujourd'hui ? Faure et ses amis sont eux-mêmes ceux-là qui encouragent la corruption et ferment les yeux sur les détournements. En 2010, sous Faure, les juges togolais ne sont toujours pas libres pour dire le droit. Pourtant, il a promis la réforme de la justice et les partenaires ont financé le PNMJ. Les rues de la capitale, en plus des pistes rurales, laissent à désirer. Et pourtant, il y a quelques semaines, John Kufuor, l'ex-président ghanéen, sans doute redevable à Faure, vient le flatter, qu'il y a de bonnes rues à Lomé. De grâce, Messieurs les présidents, conseillez « les enfants », vous qui les côtoyez et dites leur la vérité pour qu'ils vous prennent en exemple ! Ce n'est pas trop de leur faute, c'est l'héritage qui leur a été légué. On ne leur a appris que ça.

Alain SIMOUBA
LIBERTE HEBDO TOGO

Association légalement enregistrée : n° 2367-29 juin 2010-Ministère de 'Administration territoriale

Coordinateur provisoire : Agbéyomé Messan KODJO

Siège social provisoire de l'Association CVU au Togo : Rue Kpondavé, Tokoin Forever BP 519 - Lomé, Préfecture du Golfe, Togo -

Tél : + 228 226 93 41 Courriel : info@cvu-togo.org - Internet : www.cvu-togo.org

Représentation internationale : Courriel : info@cvu-togo-diaspora.org - Internet : www.cvu-togo-diaspora.org

Les Afriques **TOGO POLITIQUE Essodeina PETCHEZI nommé à la présidence**

25-07-2010 - Essodeina Petchezi, qui était en poste depuis 8 ans à Addis-Abeba, où il travaillait pour la commission économique des Nations Unies, vient d'être nommé par Faure Gnassingbé recteur de la communication de la présidence.

Ce juriste de formation, titulaire d'un diplôme d'études approfondies en droit public et d'une maîtrise en journalisme, ancien collaborateur de la TVT (télévision publique), a été attaché de cabinet au Ministère des affaires étrangères.

Le nouveau directeur de la communication avait connu une notoriété internationale en remportant la « dictée de Bernard Pivot », rappelle-t-on.

**TOGO POLITIQUE Le processus électoral au Togo**

Vendredi, 23 Juillet 2010 - La Commission épiscopale Justice et Paix a préparé la population togolaise au processus électoral, dans le cadre de l'élection présidentielle du 4 mars 2010. Pour cela, elle a formé 1 950 observateurs togolais et a reçu quatre personnes bénévoles du Secours Catholique : une d'Arras, une de Cambrai et deux du siège.

Les élections du 4 mars 2010 se sont déroulées dans un calme relatif, si on les compare aux précédentes, en particulier à celles de 2005, où la répression avait fait 500 morts.

Le jour du vote, une file impressionnante se pressait, dès 6 h 30 du matin, afin de participer au scrutin. La population montrait ainsi sa volonté d'accomplir son devoir civique dans la paix. Chaque bureau était doté d'un isoloir en kit, du code électoral, d'une urne fermée et de lampes de poche pour le dépouillement.

Si le scrutin lui-même semble s'être déroulé sans problèmes, le dépouillement et la proclamation des résultats ont connu de nombreuses défaillances : ordinateurs en panne, résultats donnés trois jours après le vote, contestations nombreuses et incarcérations.

Aussi, la Commission épiscopale continue-t-elle de former, d'informer et de sensibiliser les femmes et les jeunes togolais sur leurs droits et devoirs, avec l'appui du Secours Catholique.

Marie-Thérèse, bénévole de l'équipe Action internationale de la délégation

TOGO-POLITIQUE Qui dit qu'il n'y a pas de dictature au Togo !

Entre le contrat antisocial et la migration politique choisie



Dr Yves Ekoué Amaizo

A l'occasion de la célébration de la fête nationale française du 14 juillet et au cours du défilé des troupes de 13 pays d'Afrique à Paris sur les Champs-Élysées, certains médias français[1] n'hésitaient pas à faire leur « mea culpa » en rappelant pour ce qui est de la relation entre la France et l'Afrique francophone « que si le panorama n'est pas glorieux, il n'est pas sans espoir ». Ils ont aussitôt « blanchi » la France en affirmant, non sans parti pris que : « sur le plan politique il n'y a pas de dictatures dans les pays francophones », tout en légitimant auprès de ceux qui veulent bien les suivre dans la logique de la politique africaine de la France, hors du bon sens et empreinte de post-colonialisme : « qu'il y a des pays où les fils succèdent à leurs pères, c'est le cas du Togo, c'est le cas du Gabon, cette tentation héréditaire dont certains craignent qu'elle atteigne le Sénégal. Il y a ces présidents désignés à vie comme au Cameroun ou au Tchad et puis il y a des réussites relatives comme au Bénin ou au Mali... ».

Pour les moins érudits que nous sommes, pour le Peuple africain de la francophonie et plus particulièrement celui du Togo, il faut comprendre donc que les relations entre la France et l'Afrique relèvent bien de la sous-traitance incestueuse mais, ce n'est pas si grave...puisque tout continue comme avant avec le syndicat des « jeunes » dont veut s'entourer une présidence française rajeunie.

Cette présentation contradictoire ne peut pas ne pas être commentée pour les nombreux citoyens et citoyennes de l'Afrique francophone qui savent que ce résumé de la politique africaine de la France n'est possible que si tout est fait pour organiser la contre-vérité des urnes. Le Gabon, le Togo et d'autres qui suivront sont des exemples qui n'anoblissent pas la France. Ces exemples qui font de la France le Champion de la démocratie en France et de la démocratie palliative et de façade dans ses « anciennes colonies » rappellent que le Royaume Uni, l'Espagne et le Portugal ont depuis longtemps accepté le principe d'une véritable autonomie des anciens pays qu'ils ont colonisés. La France est sur ce plan bien en retard, un retard institutionnalisé par la gestion des pays africains francophones par un préfet qui court-circuite le travail tant du Ministère de la coopération que celui des affaires étrangères en France. La démission d'Alain JOYANDET, secrétaire d'Etat à la coopération, celle de l'Ambassadeur de France au Sénégal Jean-Christophe

Association légalement enregistrée : n° 2367-29 juin 2010-Ministère de 'Administration territoriale

Coordinateur provisoire : Agbéyomé Messan KODJO

Siège social provisoire de l'Association CVU au Togo : Rue Kpondavé, Tokoin Forever BP 519 - Lomé, Préfecture du Golfe, Togo -

Tél : + 228 226 93 41 Courriel : info@cvu-togo.org - Internet : www.cvu-togo.org

Représentation internationale : Courriel : info@cvu-togo-diaspora.org - Internet : www.cvu-togo-diaspora.org

RUFFIN, qui tous deux ont cru, à leur manière à une forme « gentille » de la rupture en dit long ! Ils ont fait à leurs dépens le bilan et sont partis car ils ne peuvent accepter d'être des manipulés à ce point.

Si donc la vigilance des médias, d'une armée républicaine et des mouvements citoyens ne sont pas au rendez-vous, comme contre-pouvoirs démocratiques, OUI, il faut craindre que ces nouvelles formes de dictature par des jeunes sous-traitants de « l'ex-colonie » ne fassent tâche d'huile dans les espaces francophones à travers l'Afrique.

Les Africaines et Africains concernés qui subissent au quotidien les tracasseries et les humiliations, conséquences de toute cette politique égoïste de protection des « intérêts bien compris », ne pouvaient pas se réjouir le 14 juillet 2010 lorsqu'une partie des armées qui ont défilé sont les mêmes qui ont tué, violé, emprisonné, frappé et commis des abus à l'encontre des droits humains restés impunis. Alors à chacun son anniversaire du cinquantenaire car le nombre de régimes autoritaires que ces peuples africains innocents ont été obligés de subir relève de l'exploit. Tout ceci parce que même l'Union européenne s'aligne maintenant sur le moins-disant démocratique de la contre-vérité des urnes et les Nations Unies se contentent de faire leur rapport en disant que rien ne s'est passé comme prévu... Quant à une certaine France de la Francophonie, elle joue son va-tout dans la perpétuation de l'ancien système en mettant des jeunes sous-traitants, avides de s'approprier le bien commun public pour en faire un bien privé distribué avec parcimonie à la clientèle choisie. Du coup, on peut peut-être comprendre que l'immigration choisie s'applique aussi en politique puisqu'il est question d'amener, par tous les moyens, même les opposants les plus farouches à accepter les termes de ce nouveau contrat antisocial. Il y a donc bien eu rupture et les conséquences risquent à terme d'être violentes !

Vu d'ailleurs et de loin, effectivement certains ont mal intégré la définition que donne le dictionnaire du mot dictature: « régime politique dans lequel le pouvoir est détenu par une personne ou par un groupe de personnes (junte) qui l'exercent sans contrôle, de façon autoritaire. »

Il est vrai que dans la lignée de la loi-cadre Defferre de 1956 confirmée par la Constitution de 1958, les indépendances acquises dans les années 1960 par les pays africains francophones, ont été, stricto sensu, des indépendances juridiques, et certainement pas des indépendances politiques de plein droit, encore moins des indépendances économiques, dans la mesure où elles ont permis à la métropole de continuer à faire fructifier les intérêts des grands groupes économiques solidement implantés sur les territoires africains et trouvé sur place des relais complaisants, les fameux sous-traitants pris au biberon, pour assurer, sous de nouvelles formes, la « continuité territoriale ».

C'est ainsi que dans le droit fil des indépendances juridiques, nous avons vu progressivement s'instaurer des dictatures juridiques permises grâce à de très subtils montages constitutionnels et des abus de pouvoir inspirés, tous sans exception, de l'exemple postcolonial.

Le trait caractéristique de ces dictatures juridiques est une absence totale de séparation des pouvoirs politiques et judiciaires, et l'instrumentation de l'institution judiciaire à des fins politiques, servant exclusivement les intérêts du pouvoir en place et non pas celui des citoyens dans leur ensemble.

Le Pouvoir togolais vient d'en donner un nouvel exemple, en choisissant d'utiliser les procédures juridiques dolosives pour tenter de mettre fin à l'existence des partis d'oppositions en commençant par OBUTS (Organisation pour Bâtir dans l'Union un Togo Solidaire). Tout ceci se fait d'ailleurs en violation flagrante de la Charte des partis politiques au Togo. En attendant que la Cour d'Appel ne se prononce sur la décision en dissolution d'OBUTS par le Tribunal de Première Instance de Lomé, tout indique à suffisance l'absence de contre pouvoir judiciaire à l'exécutif togolais. Que faut il en déduire et qu'en pensent les médias internationaux, chantres de la francophonie ?

Tout ce remue-ménage n'a pour objet que de priver le Peuple togolais des voix qui le défendent résolument. Le FRAC (Front Républicain pour l'Alternance et le Changement) et OBUTS gagneraient à officialiser leur combat pour une alternative crédible au Togo en proposant aux Togolaises et Togolais de passer de la médiocrité à la compétence afin que les résultats soient palpables pour toutes les couches sociales de quelque horizon que ce soit.

Une partie du Peuple togolais, qui a aussi choisi de faire de la migration en fonction des sommes d'enveloppes proposées, doit prendre conscience que le temps est venu où la transparence ne peut que les rattraper. Ce n'est uniquement sur cette base, et elle seule, que la confiance et la paix pourront reprendre leurs droits légitimes. C'est l'unique voie possible pour jeter l'ancre de la vérité des urnes qui ouvre véritablement le chemin à la séparation des pouvoirs entre l'exécutif et le judiciaire, et subséquemment à la vérité des comptes publics.

Qui croit encore qu'il n'y a pas de dictature juridique en francophonie ? Le Togo en est bien un laboratoire vivant !

Le 23 juillet 2010

Dr Yves Ekoué AMAÏZO
Coordinateur International Provisoire

TOGO SOCIETE DROGUE Un ancien Épervier écroué en Chine pour trafic de drogue



Selon nos confrères de RFI, Tchangai Massamasso Komi (32 ans), un ancien défenseur des Éperviers du Togo a été arrêté par la police chinoise pour une affaire de drogue. Ancien joueur de Shenzhen, club dans lequel il évoluait au cours de la saison 2008-2009 avant de raccrocher, l'international togolais Tchangai Massamasso, serait donc sous les verrous depuis plusieurs jours.

Né le 8 août 1978, l'ancien défenseur d'Asko de Kara, s'est converti aux affaires depuis plusieurs mois, après avoir mis fin à sa carrière de footballeur, qui lui a permis de passer tour à tour par l'Italie, la Hollande et l'Arabie Saoudite avant d'échouer en Chine. Sa première sélection sous les couleurs des Éperviers remontait au 27 janvier 2000 lors du match de la phase finale de la Coupe d'Afrique des Nations (CAN) de la même année entre le Ghana et le Togo.

RFI

MO5 TOGO TOGO TRANSPORTS intracommunautaires L'UEMOA va supprimer les barrages routiers

Le poste de contrôles unique de Cinkassé sera bientôt mis en service, et les barrages routiers subséquentment vont devoir disparaître, selon un communiqué de l'UEMOA. Les douaniers vont devoir se serrer la ceinture, car apparemment, l'UEMOA vient de mettre du sable dans leur juteux gari (farine de manioc).

L'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) va mettre prochainement en application sa nouvelle politique de rendre effective la libre circulation des personnes et des biens, mise en œuvre depuis 2001. Cette politique comporte « la suppression de toutes les barrières non tarifaires sur les principaux axes routiers et la construction de postes de contrôle juxtaposés aux frontières des Etats membres ». L'objectif visé par la mise en place des postes de contrôle juxtaposés est de « faciliter la traversée des frontières par les personnes et les marchandises ». Il s'agit d'assurer la « fluidité de la circulation des personnes et biens, un gain de temps au passage des frontières, une rationalisation, des recettes des Etats et la suppression des faux frais qui grèvent souvent les budgets de déplacement des usagers non routiers ».

Dans ce cadre, l'UEMOA construit son premier poste de contrôles juxtaposés qui entrera bientôt en service à Cinkassé, à la frontière entre le Togo et le Burkina Faso, sur l'axe routier Lomé-Ouagadougou. Cet axe, l'un des principaux de l'espace UEMOA, assure le transport des personnes et des biens à destination du Burkina Faso et tous les pays de l'Hinterland CEDEAO comme le Mali et le Niger. Les opérations de douane, police, gendarmerie, santé, seront menées à ce poste unique de contrôles entre Lomé et Ouaga, simultanément par les administrations du Togo et du Burkina Faso.

Pour éviter la corruption endémique dans les services des douanes, de gendarmerie et de police, l'UEMOA a octroyé l'exploitation du poste au privé, après appel d'offre, à la société Scanning Systems, « selon le modèle BOT (Build, Operate and Transfer) ».

Le bénéfice du nouveau système installé par l'UEMOA sera la suppression des postes anarchiques et non tarifaires sur l'axe routier, qui entravent la circulation des biens et des personnes. Ces postes anarchiques et fantaisistes créés par les employés véreux des administrations des deux pays, sont à l'origine des rackets et des tracasseries pratiqués sur les personnes et les transporteurs.

« Avec la mise en service de ce poste, tous les contrôles du trafic international sur ce poste, tous les contrôles du trafic international sur cet axe seront définitivement supprimés et le suivi des déplacements des véhicules, sur lesquels seront apposés des macarons, sera assuré par satellite, à partir d'installations mises en place au Togo, au Burkina Faso, au Mali et en Côte d'Ivoire », indique le communiqué de l'UEMOA. Le passage au poste de contrôles juxtaposés de Cinkassé est soumis au paiement de redevances, dont les montants sont fixés par l'UEMOA, selon les catégories de véhicules. Ainsi le véhicule de moins de 9 places sera taxé de 2.000 Cfa, l'autocar de 9 à 14 places, de 3.000 Cfa, l'autocar de 15 à 35 places, 5.000 Cfa, l'autocar de 36 à 55 places, de 10 mille Cfa, celui de 56 à 75 places, de 15 mille Cfa, et le camion de marchandises à 50 mille Cfa.

Les dispositifs actuels mis en place par l'UEMOA, s'ils sont respectés à la fois par les Etats et les usagers, constituent un pas important vers l'intégration effective de l'espace UEMOA, ce qui n'est pas encore, loin de là, une réalité. En outre, cela devra accroître le volume des échanges intracommunautaires, et va certainement favoriser l'intégration des économies des Etats membres de l'Union.

Les syndicats de transports routiers nationaux et communautaires se sont longtemps plaints des tracasseries administratives et douanières des fonctionnaires des Etats de l'UEMOA. Les camionneurs, pour ne citer que cet exemple au Togo, paient aux gendarmes 5 mille Cfa à chaque arrêt. Ils diront enfin, Ouf !

7/23/2010 - **www.mo5-togo.com**

Association légalement enregistrée : n° 2367-29 juin 2010-Ministère de 'Administration territoriale

Coordinateur provisoire : Agbéyomé Messan KODJO

Siège social provisoire de l'Association CVU au Togo : Rue Kpondavé, Tokoin Forever BP 519 - Lomé, Préfecture du Golfe, Togo -

Tél : + 228 226 93 41 Courriel : info@cvu-togo.org - Internet : www.cvu-togo.org

Représentation internationale : Courriel : info@cvu-togo-diaspora.org - Internet : www.cvu-togo-diaspora.org